MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

REPUBLIQUE DU BENIN

DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Intégrité - Impartialité - Efficacité
DNCMP

Le Journal des MARCHES PUBLICS

BULLETIN OFFICIEL D'ANNONCE DES MARCHES PUBLICS AU BENIN N° 321 du 18 Décembre 2023 ■ Prix 500FCFA

Avis d'Appel d'offres



GRANDS TITRES

*AAO N°00/A12G/002/C-ZDO/PRMP/RST/S-PRMP du 04/12/2023.....Page 02
*AAO N°002/MEEM/DG-SBPE.SA/PRMP/DNCMP/SP du 13/11/2023.....Page 04
*AAO N°025: ABERME/PRMP/DEC/DAF/S-PRMP du 13/12/2023.....Page 09
*AAO N°62/022/C-DJAK/PRMP/S-PRMP du 13/12/2023.....Page 12
*AAO N°064/2023/ASIN/DG/PRMP/SPRMP du 14/12/2023.....Page 18
*AAO N°027/2023SONAB/AP/PRMP/S-PRMP du 14/12/2023.....Page 23
*AAO N°AAOON N°002-2023/UNA/PRMP/CCMP/Ass.SP-PRMP du 18/12/2023.....Page 29

Tel: (+229) 97 72 31 92 / 97 98 07 21 / 95 44 07 08 - Email: dncmpbenin@gmail.com / www.marches-publics.bj

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
DEPARTEMENT DU ZOU
SECRETARIAT PERMANENT DES MARCHES PUBLICS

COMMUNE DE ZAGNANADO
25 ZAGNANADO
:+22994 49 49 47
prmpzagnanado@gmail com

REPUBLIQUE DU BENIN

ADDENDUM N°01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

COMMUNE DE ZAGNANADO
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
VU BON A LANCER
Retiré le 14/12/2023
Nom HOUNDEFODJI
Prénoms Bruno
Signature

Emis le 14 décembre 2023

Pour

La Réhabilitation + extension du bâtiment de la maternité de Zagnanado lot1; Réhabilitation du bâtiment de la maternité isolée de Dovi-Dovè lot2; Construction des boutiques dallées devant la mairie de Zagnanado lot3.

Référence du DAO : *T_ST_82967*

Avis d'appel d'offre n° 12G/002/C-ZDO/PRMP/RST/SPMP du 04 décembre 2023

Autorité contractante : *Commune de Zagnanado*

Source de financement : *FADeC COVID - 19 gestion 2023 et Fonds Propres*

Gestion : *2023*

Imputation budgétaire : *231314 & 23232*

DECEMBRE 2023

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
DEPARTEMENT DU ZOU
SECRETARIAT PERMANENT DES MARCHES PUBLICS
REPUBLIQUE DU BENIN
COMMUNE DE ZAGNANADO
25 ZAGNANADO
:+22994 49 49 47
prmpzagnanado@gmail com

Dans le cadre de la procédure de passation du Dossier d'appel d'Offre Ouvert National n° T_ST_82967 relatif à la Réhabilitation + extension du bâtiment de la maternité de Zagnanado lot1; Réhabilitation du bâtiment de la maternité isolée de Dovi-Dovè lot2; Construction des boutiques dallées devant la mairie de Zagnanado lot3, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Zagnanado porte à l'attention des candidats et potentiels candidats que la date limite du dépôt des offres et d'ouverture des plis initialement prévue pour le mardi 26 décembre 2023 respectivement à 10h 00minute et à 10h 30 minutes est reportée au vendredi 12 janvier 2024 aux mêmes heures.

BON A LANCER

Ce report est dû aux difficultés liées à une publication simultanée de l'avis d'appel à concurrence dans les canaux indiqués.

En conséquence, la PRMP invite tous les candidats et potentiels candidats à prendre les dispositions subséquentes.

Je vous prie de recevoir, mesdames et messieurs mes meilleures salutations.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Epiphane R.C. KPODOULAN

Addendum n°01 au dossier d'appel d'offres ouvert national relatif à la Réhabilitation + extension du bâtiment de la maternité de Zagnanado lot1, Réhabilitation du bâtiment de la maternité isolée de Dovi-Dovè lot2, Construction des boutiques dallées devant la mairie de Zagnanado lot3

ADDENDUM N°1

SELECTION MOBILE MNO POUR LE DEPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES POUR L'EXTENSION DE LA COUVERTURE DANS LES ZONES DE SERVICE UNIVERSEL

Dans le cadre de la préparation des offres du DAO cité en objet, quelques candidats (potentiels soumissionnaires) ont présenté une requête de prorogation de délai de dépôt des offres. Pour tenir compte de toutes ces préoccupations l'Autorité Contractante juge nécessaire d'organiser une réunion préparatoire contrairement aux prévisions émises dans l'IC 7.4 des DPAO et de proroger le délai de dépôt des offres. A cet effet, le présent addendum modifie le DAO tel qu'indiqué dans le tableau ci-après :

INTITULE	AU LIEU DE	LIRE
Réunion préparatoire		
DPAO IC 7.4	Des réunions préparatoires ne sont pas prévues.	Une réunion préparatoire aura lieu le 05 janvier 2024 à 9h30mn précises, dans la salle de réunion de l'ASIN à l'immeuble FAWAZ à Zongo au 2ème étage (ex ADN) à côté de TOP CHRONO.

INTITULE	AU LIEU DE	LIRE
Dépôt des offres		
Avis d'appel d'offres pages 11 point 9	Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 4ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho de 8 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes (heure locale) au plus tard le **12/12/2023 à 10 heures précises** (heures locales). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.	Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 4ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, au C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho de 8 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes (heure locale) au plus tard le 25/01/2024 à 10 heures précises (heures locales). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

Cotonou, le

La Personne Responsable
des Marchés Publics

Carole Rachel A. GBAGUIDI

BON A LANCER

Le présent addendum N°001 apporte des modifications au Dossier d'Appel d'Offre Ouvert N° F_DI_71180 (AAOON N°001/2023/CAGD/PRMP/S-PRMP/F_DI_71180 du 06/10/2023) relative à l'acquisition de matériels informatiques au profit de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD).
Conformément à la clause 21.2 des IC relative aux date et heure de dépôt et d'ouverture des offres, l'Avis d'Appel d'Offre Ouvert National (AAOON) est modifié tel qu'il suit :

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)
Page 9

BON A LANCER

- Point 9 de l'avis ;

Lire	Au lieu de
•Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de Personne Responsable des Marchés Publics (S/PRMP) de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette au troisième (3ième) étage de l'immeuble DIBOUSSE à côté du Centre International de Conférence sise au boulevard de la Marina au plus tard le ***Mardi 19 décembre 2023 à 09 heures 00 minutes***. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.	•Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de Personne Responsable des Marchés Publics (S/PRMP) de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette au troisième (3ième) étage de l'immeuble DIBOUSSE à côté du Centre International de Conférence sise au boulevard de la Marina au plus tard le 15 décembre 2023 à 10 heures 00 minutes. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

- Point 10 de l'Avis

Lire	Au lieu
•Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après salle de conférence de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette au quatrième (4ième) étage de l'immeuble DIBOUSSE à côté du Centre International de Conférence sise au boulevard de la Marina le ***Mardi 19 décembre 2023 à 09 heures 30 minutes***	•Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après salle de conférence de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette au quatrième (4ième) étage de l'immeuble DIBOUSSE à côté du Centre International de Conférence sise au boulevard de la Marina à 15 Décembre 2023 à 10 heures 30 minutes.

SECTION I. Règlement Particulier de l'appel d'offres
Sous-section B. Données particulières de l'appel d'offre (DPAO)

Page 54
- IC 23.1

Lire	Au lieu de
• Date : ***Mardi 19 décembre 2023*** • Heure : ***09 heures 00 minutes***	• Date : 15 Décembre 2023 • Heure : 10 heures 00 minutes

Page 55
- IC 26.1

Lire	Au lieu de
• Date : ***Mardi 19 décembre 2023*** • Heure : ***09 heures 30 minutes***	• Date : 15 Décembre 2023 • Heure : 10 heures 30 minutes

Annexe A. Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre
ANNEXE A-1 : PIECES NECESSAIRES A L'EXAMEN PRELIMINAIRE DES OFFRES
Page 70

BON A LANCER

- A-1-1 : Pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre

Lire	Au lieu de
1. Lettre de soumission, datée, signée et cachetée ; **2. Bordereau des prix unitaires (BPU), daté, signé et cacheté ;** **3. Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté ;** **4. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ;** **5. Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise ;** **6. Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, daté, signé et cacheté ;** **7. Accord ou promesse d'accord de groupement ;** **8. Autorisation du fabricant ou attestation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste** ***NB : La non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.***	1. Lettre de soumission, datée, signée et cachetée ; 2. Bordereau des prix unitaires (BPU), daté, signé et cacheté ; 3. Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté ; 4. Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, daté, signé et cacheté ; 5. Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ; 6. Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise ; 7. Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, daté, signé et cacheté ; 8. Accord ou promesse d'accord de groupement ; 9. Autorisation du fabricant ou attestation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste ***NB : La non-production, la non-validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.***

- A-1-2 : Pièces nécessaires pour la conformité technique

Lire	Au lieu de
1. les fiches techniques des matériels, délivrée par le fabricant ; **2. Une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire ;** **3. les prospectus du fabricant des articles proposés datés, signés et cachetés par le soumissionnaire ; la fiche technique et le prospectus du fabricant doivent être rédigés en langue française ;** ***NB : La non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus, entraîne le rejet de l'offre.***	1. les fiches techniques des matériels, délivrée par le fabricant, datée signée cachetée ; 2. Une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire ; 3. les prospectus du fabricant des articles proposés datés, signés et cachetés par le soumissionnaire ; la fiche technique et le prospectus du fabricant doivent être rédigés en langue française ; ***NB : La non-production et/ou la non-conformité de ces pièces, à l'exception du prospectus, entraîne le rejet de l'offre.***

Page 71
- A-1-2 : Pièces nécessaires pour l'évaluation financière

Lire	Au lieu de
1. Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté ; **2. Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin) datée, signé, et cacheté ;** ***NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.***	1. Bordereau des prix unitaires (BPU) signé ; 2. Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin) signé ; 3. Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes signé ; ***NB : La non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre.***

CAGD – PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS – AUTONOME DE GESTION DE LA DETTE
Gilchrist Y. C. GNACADJA

BON A LANCER

SBIR – Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Souleymane Bio DJARA

ADDENDUM N°01 AU DAO N° F_DAF_76918 RELATIVE A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ET DE PIECES DE RECHANGE POUR LE RESEAU TNT

REFERENCE : Avis d'appel d'offres N°006/23/SBIR/PRMP/SP-PRMP du 15/11/2023 relatif à l'acquisition d'équipements et de pièces de rechange pour le réseau TNT

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR SA) porte à la connaissance des candidats intéressés par le dossier cité en référence que des corrections ont été apportées aux références de certains matériels demandés et des précisions dans le dossier d'appels d'offres indiqué en objet.

1. **Corrections apportées sur les références des filtres à air des groupes électrogènes de 140 KVA, 80 KVA et 55 KVA**

	Lire	Au lieu de :
Désignation	**NOUVEAU** Références	**ANCIEN** Références
Filtre à air GE 140 KVA	KW2140 ou K19950c1	AF25910 : FLE AF 25911 : PLE
Filtre à air GE 80 KVA	KW1833 ou K02900X	AF 26483 : FLE AF25963 : PLE
Filtre à air GE 55 KVA	K14900D ou KW1524	AF26086 : FLE AF26085 : PLE

2. **Précision apportée sur la carte de contrôle de REF : PCC 1302**

Les cartes PCC1302 livrées **doivent être préprogrammées** pour être fonctionnelles sur les groupes de 80 KVA et de 55 KVA. Pour les sept (07) cartes commandées, il y en aura :

- Deux (02) pour les groupes de 80 KVA
- Cinq (05) pour les groupes de 55 KVA

Cotonou, le 06 DEC 2023

MND
DELEGUE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER
Retiré le 6/12/2023
Nom TOFFI Clarisse
Prénom
Signature

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion – Personne Responsable des Marchés Publics – SBIR

Etienne F. EGIN

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHE

OBJET :	**Acquisition de fournitures de bureau et consommables de bureau au profit de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.**
SIGMAP	F_DGTCP_80818
Mode de passation :	**Appel d'offre national ouvert**
Autorité contractante:	Ministre de l'Economie et des Finances
Source de financement :	Budget National :
Montant prévisionnel :	298.000.000 F CFA HT
IMPUTATION BUDGETAIRE :	6099
GESTION :	2023

L'an deux mil vingt-trois, le 17 novembre, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Les résultats issus de l'analyse des offres se présentent comme suit :
Attributaire retenu au terme des travaux d'évaluation: INGENIEURIE PLUS

Considérant le procès-verbal d'ouverture des offres, le rapport d'évaluation technique, le rapport d'évaluation financière, les résultats des critères de qualification, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Objet du marché	Attributaire	Montant
Acquisition de fournitures de bureau et consommables de bureau au profit de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.	**INGENIEURIE PLUS**	**174 720 535 F CFA TTC**

Ont signé :

Joachim HADEGBE
Rpp PRMP

Franck. KISSE TOUNOU
Rpt : DGTCP

Fatiou IDDAR
PRMP

11

Direction Nationale des Marchés Publics
BON A LANCER
Le fié le 15/12/2023
Nom HOUENOU Maurice
Fonction
Signature

SBPE
L'ÉLECTRICITÉ, ACCÉLÉRATEUR DU DÉVELOPPEMENT
Immeuble face au collège des soeurs de Saint-Augustin, Saint-Michel Cotonou
+229 20 21 51 84 www.sbpe.bj contact@sbpe.bj

Cotonou, le

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

(ADDENDUM N°01)

BON A LANCER

Référence SIGMAP : S_DT_80170

Dans le cadre du dossier d'Appel d'Offre International **N°002/MEEM/DG-SBPE.SA/PRMP/DNCMP/SP du 13 novembre 2023**, relatif à **l'accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance globale dommage et responsabilité civile chef d'entreprise de la SBPE SA (Lots 1 et 2)**, les modifications suivantes visent à apporter des précisions et mettre en conformité le résumé des spécifications techniques avec les exigences en matière de qualification. Il s'agit de :

DIRECTRICE NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Chérifatou ALI YERIMA

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 15/12/2023
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

DANS LE DOCUMENT :

REFERENCE	AU LIEU DE	LIRE
Exigences techniques et expérience (lot 2) à la page 7	• Avoir réalisé avec satisfaction en tant qu'assureur principal, ou sous-traitant, un (10) marché similaire en RCCE d'un montant minimum de trois cent soixante millions (360 000 000) F CFA , justifié par une attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou du procès-verbal de réception, signé par le maître d'ouvrage ou son représentant (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personne morale de droit privé, pour les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022).	• Avoir réalisé avec satisfaction en tant qu'assureur principal, ou sous-traitant, un (01) marché similaire en RCCE d'un montant minimum de trois cent soixante millions (360 000 000) F CFA , justifié par une attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou du procès-verbal de réception, signé par le maître d'ouvrage ou son représentant (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personne morale de droit privé, pour les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022).
LOT 1 III- **LES EXIGENCES EN MATIERE DE QUALIFICATION**	Peuvent participer au présent appel d'offre, toutes compagnies d'assurance non vie agréées en République du Bénin. • **Au titre des entreprises d'assurances agréées en assurance non vie en**	Peuvent participer au présent appel d'offre, toutes compagnies d'assurance non vie agréées en République du Bénin. • **Au titre des entreprises d'assurances agréées en assurance non vie en République du Bénin et ayant plus de trois (03) ans d'expériences :**

1- Les exigences techniques (Page 131)	**République du Bénin et ayant plus de trois (03) ans d'expériences :** Avoir réalisé avec satisfaction deux (02) marchés similaires de couverture en assurance Globale Dommages au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) dont un à hauteur au moins de **160.000.000 FCFA**, justifiés par des copies légalisées d'attestations de bonne fin d'exécution, signés par des autorités contractantes ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations, organisations internationales au Bénin ou institution bancaire installée en République du Bénin) et appuyées par les copies intégrales des contrats. • **Au titre des entreprises d'assurances naissantes, agréées en République du Bénin et celles agréées sur le même territoire, n'ayant pas trois (03) années d'expériences :** Fournir les qualifications et références professionnelles vérifiables du personnel d'encadrement à savoir un titulaire d'un BAC+3 en assurance avec 10 années d'expérience et un titulaire d'un BAC+5 en assurance avec 5 années d'expérience à temps complet dans le département des risques divers (fournir en copies légalisées pour le personnel des diplômes, attestations de travail et carte d'identité nationale ou toute pièce tenant lieu).	• Être une entreprise d'assurance agréée en assurance non vie en République du Bénin, justifiée par l'agrément du Ministère en charge de l'Economie et des Finances en cours de validité à la date du dépôt des offres. • Avoir réalisé avec satisfaction en tant qu'assureur principal, ou sous-traitant, **un (01) marché similaire en globale dommage assorti de perte d'exploitation d'un montant minimum de quatre cent millions (400 000 000) F CFA** justifié par une attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou du procès-verbal de réception, signé par le maître d'ouvrage ou son représentant (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personne morale de droit privé, pour les **trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022).** **Au titre des entreprises d'assurances naissantes, agréées en République du Bénin et celles agréées sur le même territoire, n'ayant pas trois (03) années d'expériences :** • Être une entreprise d'assurance agréée en assurance non vie en République du Bénin, justifiée par l'agrément du Ministère en charge de l'Economie et des Finances en cours de validité à la date du dépôt des offres.

BON A LANCER

		• Fournir les qualifications et références professionnelles vérifiables du personnel d'encadrement à temps complet dans le département des risques divers, ayant chacun géré avec satisfaction une police d'assurance, d'un (01) marché similaire de montant minimum de quatre cent millions (400 000 000) F CFA. à savoir : - un titulaire d'un BAC+3 en assurance avec 10 années d'expérience et - un titulaire d'un BAC+5 en assurance avec 5 années d'expérience. Justifier par une attestation de travail mentionnant les expériences des membres du personnel d'encadrement (fournir en copies légalisées pour le personnel des diplômes, attestations de travail mentionnant les prestations similaires et carte d'identité nationale ou toute pièce tenant lieu et un Curriculum Vitae signé par le personnel et l'employeur).
LOT 2 III- **LES EXIGENCES EN MATIERE DE QUALIFICATION** 1- Les exigences techniques (Pages 141 et 142)	Peuvent participer au présent appel d'offre, toutes compagnies d'assurance non vie agréées en République du Bénin. • **Être une entreprise agréée en assurance non vie en république du Bénin justifiée par l'agrément du Ministre en charge de l'économie et des finances au Bénin en cours de validité à la date de dépôt des**	Peuvent participer au présent appel d'offre, toutes compagnies d'assurance non vie agréées en République du Bénin. **Au titre des entreprises d'assurances agréées en assurance non vie en République du Bénin et ayant plus de trois (03) ans d'expériences** • Être une entreprise d'assurance agréée en assurance non vie en République du Bénin, justifiée par l'agrément du Ministère en charge de l'Economie et des Finances en cours de validité à la date du dépôt des offres ;

	offres et ayant plus de trois (03) ans d'expériences : Avoir réalisé avec satisfaction deux (02) marchés similaires de couverture en assurance **de Responsabilité civile chef d'entreprise** au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) dont un à hauteur au moins de **150.000.000 FCFA**, justifiés par des copies légalisées d'attestations de bonne fin d'exécution, signés par des autorités contractantes ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations, organisations internationales au Bénin ou institution bancaire installée en République du Bénin), appuyées par les copies intégrales des contrats et **justifier la consistance de la branche Responsabilité Civile Chef d'Entreprise dans le portefeuille de la compagnie à hauteur d'au moins 5% en moyenne sur chacune des trois dernières années ou d'au moins 5% en moyenne au cours des trois dernières années.** • **Au titre des entreprises d'assurances naissantes, agréées en République du Bénin et celles agréées sur le même territoire, n'ayant pas trois (03) années d'expériences :** Fournir les qualifications et références professionnelles vérifiables du personnel	• Avoir réalisé avec satisfaction en tant qu'assureur principal, ou sous-traitant, **un (01) marché similaire en RCCE d'un montant minimum de trois cent soixante millions (360 000 000) F CFA** , justifié par une attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou du procès-verbal de réception, signé par le maître d'ouvrage ou son représentant (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personne morale de droit privé, pour **les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022).** **justifier la consistance de la branche Responsabilité Civile Chef d'Entreprise dans le portefeuille de la compagnie à hauteur d'au moins 5% en moyenne sur chacune des trois dernières années ou d'au moins 5% en moyenne au cours des trois dernières années** **Au titre des entreprises d'assurances naissantes, agréées en République du Bénin et celles agréées sur le même territoire, n'ayant pas trois (03) années d'expériences :** • Être une entreprise d'assurance agréée en assurance non vie en République du Bénin, justifiée par l'agrément du Ministère en charge de l'Economie et des Finances en cours de validité à la date du dépôt des offres ;

	d'encadrement à savoir un titulaire d'un BAC+3 en assurance avec 10 années d'expérience et un titulaire d'un BAC+5 en assurance avec 5 années d'expérience à temps complet dans le département des risques divers (fournir en copies légalisées pour le personnel des diplômes, attestations de travail et carte d'identité nationale ou toute pièce tenant lieu).	• Fournir les qualifications et références professionnelles vérifiables du personnel d'encadrement à temps complet dans le département des risques divers, ayant chacun géré avec satisfaction **une police d'assurance, d'un (01) marché similaire de montant minimum de trois cent soixante millions (360 000 000) F CFA** à savoir : - un titulaire d'un BAC+3 en assurance avec 10 années d'expérience et - un titulaire d'un BAC+5 en assurance avec 5 années. Justifier par l'attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signé par le maître d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé, pour les cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022). La similitude portera sur la taille physique, le montant et la complexité, les délais et procédures de déclaration et de règlement des sinistres ; • Fournir en copies légalisées pour le personnel des diplômes, attestations de travail mentionnant les prestations similaires et carte d'identité nationale ou toute pièce tenant lieu et un Curriculum Vitae signé par le personnel et l'employeur.

Aux fins d'établissement de l'offre financière du lot 2, il vous est demandé de tenir uniquement compte du « TABLEAU N°2 DES GARANTIES, CAPITAUX SANS FRANCHISE » prévu à la page 145 (lot 2);

Par ailleurs, la date limite de dépôt des offres initialement fixée au 28 décembre 2023 à 10 heures 00 minutes GMT + 1 (heure locale) reste inchangée.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Soufiane T. KOUCHELE ASSOUMA

SBIR
Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion

ADDENDUM N°02 AU DAO N° F_DAF_76918 RELATIF A L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ET DE PIECES DE RECHANGE POUR LE RESEAU TNT

REFERENCE : Avis d'appel d'offres N°006/23/SBIR/PRMP/SP-PRMP du 15/11/2023 relatif à l'acquisition d'équipements et de pièces de rechange pour le réseau TNT et son addendum N°1

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR SA) porte à la connaissance des candidats intéressés par le dossier cité en référence que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **14 décembre 2023** à 10 heures 00 n'aura pas lieu en raison d'éclaircissements sollicités par un candidat.

En conséquence, les modifications ci-après sont apportées au dossier d'appel à concurrence :

MND
DELEGUE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER
Retiré le 13-12-2023
Nom ADJAKPA
Prénom Cyrille Olympio
Signature

- **A la page 6 du dossier d'appel à concurrence**

LIRE

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. sis au, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingston, maison n°453 au plus tard **le 20/12/2023 à 10 heures 00 minute (heure locale).** Le défaut de ……..

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Salle de de réunion de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. sise, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingston, maison n°453, **le 20/12/2023 à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

Au lieu de

DELEGUE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Souleymane Bio DJARA

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. sis au, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingston, maison n°453 au plus tard **le 14/12/2023 à 10 heures 00 minute (heure locale).** Le défaut de ……..

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Salle de de réunion de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. sise, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingston, maison n°453, **le 14/12/2023 à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

Cotonou, le 12/12/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion
Personne Responsable des Marchés Publics
SBIR

BON A LANCER
DNCMP/DCMP-MND

Etienne F. EGIN

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Amélioration du système éducatif pour une éducation de base de qualité à toutes les filles et fils de la commune.

Objet : Sélection de trois cabinets pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction de deux (02) modules de trois (03) classes plus blocs de latrines à EPP Kilir B et Gah D, d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photo voltaïque et de réhabilitation et réfection d'écoles maternelles et primaires de la Commune de Djougou.

BON A LANCER
DNCMP/ATA-DON

Référence du marché : PI_DST_83892

Avis n° : 053/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan révisé de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 09-10-2023.
2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de **FADeC MEMP**, afin de financer l'amélioration du système éducatif pour une éducation de base de qualité à toutes les filles et fils de la commune et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles la maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction de deux (02) modules de trois (03) classes plus blocs de latrines à EPP Kilir B et Gah D, d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photo voltaïque et de réhabilitation et réfection d'écoles maternelles et primaires de la Commune de Djougou.
3. Les prestations comprennent :
   - ❖ Lot 1 : Recrutement d'un cabinet chargé des études, la surveillance et le contrôle des travaux de construction de deux (02) modules de trois (03) classes plus blocs latrines (EPP Kilir groupe B et Gah groupe D) ;
   - ❖ Lot 2 : Recrutement de cabinet chargé des études, la surveillance et le contrôle des travaux de construction d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photo voltaïque au profit de la Commune de Djougou.
   - ❖ Lot 3 : Recrutement d'un cabinet chargé des études, la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation et de réfection des écoles maternelles et primaire dans la Commune de Djougou.

   Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et être retenu sur la liste restreinte de chaque lot mais il ne peut être attributaire que d'un seul lot.
4. Le délai de réalisation de la mission est de : **45 jours pour les études des trois (03) lots et quatre (04) mois pour le lot 1 et 3 et trois (03) mois pour le lot 2 pour la surveillance et contrôle**.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (*au moins cinq (05) et au plus huit (08)*) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte.
   NB : En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *la méthode de sélection fondée sur la qualité (SFQ).*
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

A. Pour le lot 1 : Recrutement d'un cabinet chargé des études, la surveillance et le contrôle des travaux de construction de deux (02) modules de trois (03) classes plus blocs latrines (EPP Kilir groupe B et Gah groupe D)

BON A LANCER
DNCMP/ATA-DON

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations (*BTP et/ou génie civil*)	10	❖ Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = **00 points** ; ❖ Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = **10 points.**	Copie légalisée du RCCM et/ou des Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme au cours des cinq (05) dernières années (*2022, 2021, 2020, 2019 et 2018*) : avoir exécuté au moins 3 marchés.	25	❖ 0 expérience = **0 point** ❖ 1 expérience = **10 points** ❖ 2 expériences = **15 points** ❖ 3 expériences = **25 points**	❖ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants ; **Ou bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants. ❖ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** les expériences générales du chef de mission (*Un Architecte urbaniste ayant au moins BAC + 5 et 03 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme*) sont prises en compte et évaluées comme indiquée ci-contre.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (*2022, 2021, 2020, 2019 et 2018*) : avoir exécuté au moins 2 marchés.	50	❖ 0 expérience = **0 point** ❖ 1 expérience = **25 points** ❖ 2 expériences = **50 points**	❖ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Liste des expériences similaires signée et cachetée + Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde, de montant et de signature des contrats correspondants ; **Ou bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages de garde, de montant et de signature des contrats correspondants ; ❖ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** les expériences similaires (02 expériences similaires) du chef de mission sont prises en compte et évaluées comme indiquée ci-contre.
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	❖ Absence de note de présentation du Cabinet ou absence de son organigramme = **0 point** ❖ Présence de note de présentation du Cabinet et de son organigramme = **2 points** ❖ Incohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **0 point** ❖ Cohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **3 points**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme ***NB : La note d présentation et l'organigramme devront être signées.***
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	❖ Chef de mission (BAC+5 en Architecture-urbanisme) : **3 points** ❖ Assistant chef de mission (BAC+5 en génie civil option BTP) : **2 points** ❖ Ingénieur Géomètre-topographe intervenant à temps partiel, (BAC+5) : **1,5 point** ❖ Ingénieur environnemental (BAC+5 en Géographie, Génie de l'environnement, socio-environnement, Sciences Naturelles) : **1,5 point** ❖ Deux contrôleurs permanents (BAC+3 en génie civil ou BTP) : **2 points**	Liste du personnel et copie simple des diplômes. ***NB : La liste devra être signée.***
TOTAL	100		

B. Pour le lot 2 : Recrutement de cabinet chargé des études, la surveillance et le contrôle des travaux de construction d'un complexe de réfectoire plus magasin avec installation photo voltaïque au profit de la Commune de Djougou (l'EPP Bariénou B).

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations (*BTP et/ou génie civil*)	10	❖ Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = **00 points** ; ❖ Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = **10 points.**	Copie légalisée du RCCM et/ou des Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme au cours des cinq (05) dernières années (*2022, 2021, 2020, 2019 et 2018*) : avoir exécuté au moins 3 marchés.	25	❖ 0 expérience = **0 point** ❖ 1 expérience = **10 points** ❖ 2 expériences = **15 points** ❖ 3 expériences = **25 points**	❖ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants ; **Ou bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants. ❖ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** les expériences générales du chef de mission (*Un Architecte urbaniste ayant au moins BAC + 5 et 03 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme*) et de l'ingénieur en énergie renouvelable (BAC+5) seront prises en compte et évaluées comme indiquée ci-contre.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (*2022, 2021, 2020, 2019 et 2018*) : avoir exécuté au moins 2 marchés.	50	❖ 0 expérience = **0 point** ❖ 1 expérience = **25 points** ❖ 2 expériences = **50 points**	❖ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Liste des expériences similaires signée et cachetée + Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde, de montant et de signature des contrats correspondants ; **Ou bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages de garde, de montant et de signature des contrats correspondants. ❖ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** les expériences similaires (02 expériences similaires) du chef de mission et de l'ingénieur en énergie renouvelable seront prises en compte et évaluées comme indiquée ci-contre.
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	❖ Absence de note de présentation du Cabinet ou absence de son organigramme = **0 point** ❖ Présence de note de présentation du Cabinet et de son organigramme = **2 points** ❖ Incohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **0 point** ❖ Cohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **3 points**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme ***NB : La note d présentation et l'organigramme devront être signées.***
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	❖ Chef de mission (BAC+5 en Architecture-urbanisme) : **2 points** ❖ Assistant chef de mission (BAC+5 en génie civil option BTP) : **1,5 point** ❖ Ingénieur en énergie renouvelable (BAC+5) :	Liste du personnel et copie simple des diplômes. ***NB : La liste devra être signée.***

		1,5 point ❖ Ingénieur Géomètre-topographe intervenant à temps partiel, (BAC+5) : **1,5 point** ❖ Ingénieur environnemental (BAC+5 en Géographie, Génie de l'environnement, socio-environnement, Sciences Naturelles) : **1,5 point** ❖ Deux contrôleurs permanents (BAC+3 en génie civil ou BTP) : **2 points**	
TOTAL	100		

C. Pour le lot 3 : **Recrutement d'un cabinet chargé des études, la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation et de réfection des écoles maternelles et primaire dans la Commune de Djougou.**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations (*BTP et/ou génie civil*)	10	❖ Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = **00 points** ; ❖ Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = **10 points.**	Copie légalisée du RCCM et/ou des Statuts
2. Nombre d'expériences	25	❖ 0 expérience = **0 point**	❖ ***Pour les anciens cabinets/firmes***
générales du cabinet/firme au cours des cinq (05) dernières années (*2022, 2021, 2020, 2019 et 2018*) : avoir exécuté au moins 3 marchés.		❖ 1 expérience = **10 points** ❖ 2 expériences = **15 points** ❖ 3 expériences = **25 points**	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants ; **Ou bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants. ❖ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** les expériences générales du chef de mission (*Un Architecte urbaniste ayant au moins BAC + 5 et 03 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme*) sont prises en compte et évaluées comme indiquée ci-contre.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (*2022, 2021, 2020, 2019 et 2018*) : avoir exécuté au moins 2 marchés.	50	❖ 0 expérience = **0 point** ❖ 1 expérience = **25 points** ❖ 2 expériences = **50 points**	❖ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Liste des expériences similaires signée et cachetée + Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde, de montant et de signature des contrats correspondants ; **Ou bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages de garde, de

			montant et de signature des contrats correspondants. ❖ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** les expériences similaires (02 expériences similaires) du chef de mission sont prises en compte et évaluées comme indiquée ci-contre.
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	❖ Absence de note de présentation du Cabinet ou absence de son organigramme = **0 point** ❖ Présence de note de présentation du Cabinet et de son organigramme = **2 points** ❖ Incohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **0 point** ❖ Cohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **3 points**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme ***NB : La note d présentation et l'organigramme devront être signées.***
6. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	❖ Chef de mission (BAC+5 en Architecture-urbanisme) : **3 points** ❖ Assistant chef de mission (BAC+5 en génie civil option BTP) : **2 points** ❖ Ingénieur environnemental (BAC+5 en Géographie, Génie de l'environnement, socio-environnement, Sciences Naturelles) : **2 points** ❖ Quatre (04) contrôleurs permanents (BAC+3 en génie civil ou BTP) : **3 points soit 0,75 /controôleur**	Liste du personnel et copie simple des diplômes. ***NB : La liste devra être signée.***
TOTAL	100		

La note minimale requise pour être présélectionné est **72** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou ; E-mail : sp.prmp.djougou@mairie.bj et prendre connaissance des documents de présélection **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune** à l'adresse mentionnée ci-après : **bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

12. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidat.

13. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 19/12/2023. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 58 77 36 44.** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

NB :

- **L'obtention (le retrait) du DAO (*physique et électronique*) est matérialisée par une décharge dans le registre spécial de réception des offres. L'envoi du DAO dans l'adresse électronique d'un candidat vaut également décharge.**
- **Pour toute demande (*électronique ou physique*) du retrait du DAO, le candidat devra préciser le nom du marché concerné d'une part, et le nom de l'entreprise, ses coordonnées (N° RCCM, N° IFU et N° de téléphone avec son adresse électronique (E-mail)), les nom et prénom (s) de la personne physique qui fait la demande au nom du candidat d'autre part. La réponse à toute demande électronique (par e-mail) est donnée au candidat dans un délai de 24 heures ouvrables (heure locale) suivant cette demande au plus tard.**
- **Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine le rejet de son offre.**

14. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9** au plus tard le 29/12/2023 **à 10 heure 00 minute heure locale**. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt version physique et électronique seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Mairie de Djougou, bâtiment F, Rez-De-Chaussée, Salle de Documentation** le 29/12/2023 **à 10 heure 30 minutes heure locale.**

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) /deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

La personne responsable des marchés publics/

Fait à Djougou le 19/12/2023

Hatonou F. ADJIGUI

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres ouvert

Autorité contractante : Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise d'Energie (ABERME)

Objet : Travaux de densification de réseaux dans 2 localités des départements du Zou et du Plateau

Référence SIGMAP : T_DEC_77964

AVIS N° 025 : ABERME/PRMP/DEC/DAF/S-PRMP DU 13/12/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan révisé (version 6) de passation des marchés publics de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin **le 23 Octobre 2023**.

2. L'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME), a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget autonome, afin de financer, le Projet d'Electrification Rurale et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux de densification de réseaux dans 2 localités des départements du Zou et du Plateau,** objet du présent avis d'appel d'offres sus référencé.

Les variantes techniques ne sont pas autorisées.

3. L'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **(i) élagage et abattage des arbres, (ii) fouilles et implantation de poteaux, (iii) construction de lignes HTA et BT et (iv) équipement et installation de lampadaires LED.**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises et celles ayant au moins trois (03) années d'existence :

- Exigences techniques et expériences :

  - Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels de réseaux électriques et dans la réalisation de travaux d'électrification soit en milieu urbain ou en milieu rural justifiée par le registre de commerce et les statuts ;

  - Avoir exécuté au profit de l'administration publique béninoise ou de la sous-région francophone dans les cinq (05) dernières années **(2018, 2019, 2020, 2021 et 2022)** et l'année en **cours 2023** au moins deux (02) marchés similaires de fournitures de matériels électriques de réseaux électriques et de réalisation de travaux d'électrification en milieu urbain ou en milieu rural, avec à l'appui, des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution à prendre en compte devront être d'un montant minimum de **cent cinquante millions (150.000.000) FCFA chacun.**

  - le soumissionnaire devra prouver qu'il dispose pour la réalisation des prestations le personnel dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification. Le soumissionnaire devra joindre à son offre les CV signés par le personnel proposé + copie légalisée du diplôme + attestation de travail précisant clairement les expériences spécifiques du personnel + carte d'identité).

- Exigences d'ordre financier :

  - ✓ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quatre-vingt-douze millions quatre-cent mille (92.400.000) FCFA ;**

  - ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal **trois cent cinquante millions (350.000.000) FCFA** justifié par les états financiers élaborés dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

  - Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels de réseaux électriques et dans la réalisation de travaux d'électrification soit en milieu urbain ou en milieu rural justifiée par le registre de commerce et les statuts ;

  - Disposer d'un personnel d'encadrement composé d'au moins un ingénieur électricien de niveau BAC+5 avec 10 années d'expériences et ayant participé

à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires prouvés d'un montant au moins égal à **cent cinquante millions (150.000.000) FCFA** chacun dans le domaine de construction de réseaux électriques en milieux urbain ou rural. Le soumissionnaire devra joindre à son offre les CV signés par le personnel proposé + copie légalisée du diplôme + attestation de travail précisant clairement les expériences spécifiques du personnel + carte d'identité). L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents fournis par le soumissionnaire. La liste et le profil de ce personnel d'encadrement sont définis dans la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification

- **Exigences d'ordre financier :**

  - ➢ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quatre-vingt- douze millions quatre cent mille (92.400.000) FCFA** ;

  - ➢ Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de celles qui ont moins de trois ans d'existence ;

  - ➢ Fournir la preuve de l'assurance de risques professionnels égal à 1,15 fois le montant prévisionnel, soit **trois cent huit millions (308.000.000) FCFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations prévues au contrat.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME), Monsieur DOHOU Augustin Sourou, Personne Responsable des Marchés Publics, adohou@aberme.bj/doficam@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) ***sis à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face du siège de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31** tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi de **08h à 12h30 dans la matinée et de 14h à 17h30 mn dans l'après-midi, « heure locale ».**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) ***sis à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31**. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ***sis à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31** au plus tard le 11/01/2024 à 10 heures 00 minutes **« heure locale »**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : Salle de conférences de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sise ***à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 1er étage** le 11/01/2024 à 10 heures 30 minutes **« heure locale »**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission **d'un montant de deux millions huit cent mille (2.800.000) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 13/12/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Augustin Sourou DOHOU

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3621 / 01 BP 3502 Cotonou - BENIN
Tél. +229 21 31 77 71 / +229 21 31 52 28
Fax. +229 21 31 51 09
spmcvdd@gmail.com

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)
POUR LA SELECTION D'UN BUREAU/CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT EXTERNE ANNUEL COMPTABLE ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2024 (AUDIT DE CLÔTURE) DU PAGEFCOM2.

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Nom du projet : Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2)
Prêt FAD : N° 2100150037244 du 10 avril 2017
N° d'Identification du Projet : **P-BJ-AAD-004**
Numéro de l'avis : N°132/PRMP/MCVDD/DGEFC/PAGEFCOM2/S-PRMP du 04-12-2023

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer les paiements éligibles au titre des services de consultance à confier à un Bureau/Cabinet qui sera chargé de **la réalisation de l'audit externe annuel comptable et financier pour l'exercice 2024 (audit de cloture)**.

2. L'objectif global de la mission est de réaliser l'audit des Etats Financiers du Projet (EFP) et de permettre à l'auditeur, d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet **au cours de l'exercice 2024 (audit de clôture).**

Le bureau/cabinet devra spécifiquement :

a) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur ; obtenir une opinion permettant d'établir si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable ;

b) obtenir une assurance raisonnable que les livres de comptes du projet constituent la base de la préparation des états financiers du projet (EFP) par la cellule d'exécution du projet et sont établis pour refléter les opérations financières du projet et que la cellule d'exécution du projet a instauré des contrôles internes adéquats tout en conservant des pièces justificatives de toutes les opérations.

c) exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, vérifier que les fonds du projet ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de l'accord de prêt/de don ;

d) obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs du projet ou du programme en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds décaissés et au calendrier des sorties de fonds ; le rapport technique du projet ou du programme fournit suffisamment d'informations et de données pour permettre aux utilisateurs d'évaluer pleinement les réalisations du projet ; et

e) faire rapport sur les états financiers et communiquer ses propres conclusions comme requis par les normes d'audit.

3. Le Ministère du Cadre de Vie et des transports en charge du Développement Durable (MCVT) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).
Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de l'inclure dans la liste restreinte.

La durée de la mission est d'un (01) mois.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les Projets financés par la Banque en date d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org ».

5. Les consultants éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locales) les jours ouvrables du lundi au vendredi au : à partir du 18/12/2023

Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), en face de l'Hyper Marché Kora
01 BP 3502
Tél. : 00 229 21 31 55 08
Courriel: Prmp_mcvdd@cadredevie.bj

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le 03 Janvier **2024 à 10 heures 00 minutes** (heure locale), et doivent porter expressément la mention « Ministre du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable », « **Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2) : MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU/CABINET CHARGÉ DE LA REALISATION DE L'AUDIT EXTERNE ANNUEL COMPTABLE ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2024 (AUDIT DE CLÔTURE) DU PAGEFCOM2 ».**

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à partir de 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Michel Kouèssi YACOBI

Relancé pour un nouveau délai de **dix (10) jours calendaires**

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Objet : Prise en charge des frais d'enlèvement du port et de l'aéroport de Cotonou des équipements militaires et autres au profit des structures du Ministère de la Défense Nationale.

Référence de l'AAO : S_DAF_84732

AOON N° 2023/MDN/DC/SG/PRMP/SCMP/SA du 24/10/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la défense nationale publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *14 novembre 2023*.

2. Le Ministère de la défense nationale *a obtenu dans le cadre de son budget des crédits*, afin de financer *la* « **Prise en charge des frais d'enlèvement du port et de l'aéroport de Cotonou des équipements militaires et autres au profit des structures du Ministère de la défense nationale** », et à l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du Marché de « **Prise en charge des frais d'enlèvement du port et de l'aéroport de Cotonou des équipements militaires et autres au profit des structures du Ministère de la défense nationale** » **S_DAF_84732**.

3. Le Ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des prestations relatives à la « **Prise en charge des frais d'enlèvement du port et de l'aéroport de Cotonou des équipements militaires et autres au profit des structures du Ministère de la défense nationale** » regroupées en un lot unique (montant maximum 100.000.000 Francs CFA).

NB : le montant prévisionnel ci-dessus indiqué est un montant annuel hors taxes.

La durée de l'accord-cadre est de deux (02) ans, non renouvelable.

L'accord-cadre sera passé avec un (01) titulaire au maximum sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres satisfaisantes.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj** sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée) de 8 h à 12h 30 et de 14 h à 17h 30 (heures locales), et prendre connaissance des documents de la demande de cotation au secrétariat permanent des marchés publics.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :
  - Être spécialisé dans le domaine d'activité, justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, de distributeur ou de revendeur agréé ;

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années **(2020, 2021, 2022 et de l'année en cours 2023)**, au moins **deux (02)** marchés similaires en nature c'est-à-dire portant sur des prestations d'enlèvements de matériels au port ou à l'aéroport (au moins un des marchés doit avoir pour objet l'enlèvement de matériels et équipements militaires) et en valeur égale chacun au moins à 80.000.000 FCFA hors taxes justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution et leurs contrats ou bons de commande correspondants (deux premières pages et la page de signature) appuyés par leurs procès-verbaux de réceptions respectifs.

Capacité financière :

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années **(2020, 2021, 2022)** un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant supérieur ou égal à 100.000.000 FCFA, justifié par les états financiers certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables agréés établis dans les formes prescrites par l'annexe A ;

Ou ;

- disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédits à hauteur de **30%** du montant prévisionnel annuel hors taxes de l'activité, soit 30 000 000 FCFA, justifié par une attestation d'une banque ou d'organismes financiers agréés par l'Etat béninois.

b) Pour les entreprises naissantes :

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine d'activité, justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, de distributeur ou de revendeur agréé ;
- Avoir réalisé sur la période de leur existence, au moins un **(01)** marché similaire en nature c'est-à-dire portant sur des prestations d'enlèvements de matériels et équipements militaires au port ou à l'aéroport et en valeur égale au moins à 80.000.000 FCFA hors taxes justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution et leurs contrats ou bons de commande correspondants (deux premières pages et la page de signature) appuyés par leurs procès-verbaux de réceptions respectifs.
- Disposer d'un personnel composé de :

  - titulaire d'un diplôme de déclarant en douanes avec deux (02) ans d'expériences au moins et ayant exécuté deux (02) marchés d'enlèvement de marchandises au port ou à l'aéroport justifié par le diplôme, le curriculum vitae, les copies des attestations de travail des expériences passées et celle en lien avec le soumissionnaire ».

  - titulaire d'une licence en transport et logistique avec deux (02) ans d'expériences au moins et ayant exécuté deux (02) marchés d'enlèvement de marchandises au port ou à l'aéroport justifié par le diplôme, le curriculum vitae, les copies des attestations de travail des expériences passées et celle en lien avec le soumissionnaire ».

- Capacité financière :
  - les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent avoir une assurance de risques professionnels d'un montant au moins égal 110.000.000 FCFA pour chaque année pendant la validité de l'accord-cadre. L'assurance à fournir dans le cadre de cette consultation doit rester valable jusqu'à la conclusion du premier contrat de marché subséquent.

Ou ;

- disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou ligne de crédits à hauteur de **30%** du montant prévisionnel annuel hors taxes de l'activité, soit 30 000 000 FCFA, justifié par une attestation d'une banque ou d'organismes financiers agréés par l'Etat béninois.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation des prestations est de dix (10) jours à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage pour chaque contrat subséquent »

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 18/12/2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN (Indication : prendre la 1ère rue à droite après le carrefour de SANYA MOTORS en quittant le marché de JERICHO, 4ème immeuble à droite sur la rue pavée**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie poste. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : https://marches-publics.bj* ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj sis à Jéricho ; 1er étage de l'immeuble AZONWAKIN** au plus tard le 28/12/2023 à 10 heures 00 minutes. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Défense Nationale ; **Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA E-mail : mdn.spprmp@gouv.bj** sis à Jéricho ; 2ème étage de l'immeuble AZONWAKIN à 10 heures 30 minutes le même jour.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant au moins égal à **1.000.000 FCFA**. La garantie à fournir dans le cadre de cette consultation doit rester valable jusqu'à la conclusion du premier contrat de marché subséquent.

Cette garantie est à renouveler à l'occasion de la présentation des offres préalablement à la conclusion de chaque contrat de marché subséquent.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 14/12/2023

Intendant Militaire de 1ère classe Léon MEHOBA

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : UNIVERSITE NATIONALE D'AGRICULTURE

Objet : Acquisition de matériels techniques au profit des AME

Référence SIGMAP : F_UNA_76948

Avis n° : AAOON N°.001-2023/UNA/PRMP/CCMP/Ass.SP-PRMP du .13../.12../2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le treize (13) octobre 2023.

2. L'Université Nationale d'Agriculture (UNA)[a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADeT), afin de financer la formation des Aspirants aux Métiers d'Enseignement (AME), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de matériels techniques au profit des AME.

3. L'UNA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir la liste des matériels techniques répartis sur deux lots pouvant être attribués séparément.

Nota Bene : **Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot. Lorsque l'offre d'un soumissionnaire est évaluée économiquement la plus avantageuse sur plus d'un lot, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé**.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération..

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA), Monsieur Richard Yenoukoumè HOUNKPEVI, E-mail : richard.hounkpevi@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Service du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 1er Etage du Centre Universitaire d'Awaï (Kétou) de 8 heures trente à douze heures trente minutes (8h 00mn-12h 30mn) et de treize heures trente à dix-sept heures trente (13h 30mn-17h 00mn)..

6. Le délai de livraison est de un (01) mois pour le lot 1 et deux (02) mois pour le lot 2.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

Critères d'ordre légal

- Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
- Fournir une attestation de non exclusion de la commande publique ;
- Etre une entreprise à jour vis-à-vis du fisc et de la sécurité sociale.

a) Pour les anciennes entreprises :

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture d'appareils, machines et équipements ci-dessous commandés et listés dans les spécifications techniques, prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Fournir les documents tels que : la description des moyens matériels, les références techniques des appareils, machines et équipements ;
- Avoir exécuté en tant que prestataire principal au moins un marché similaire au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022).

On entend par marché similaire, un marché d'acquisition de matériels techniques constitués d'appareils, machines et équipements listés ci-dessous et dont le montant équivalent hors taxe est égal à 30% du montant de l'offre justifié obligatoirement par des preuves de réalisation suffisante de ses marchés en copies légalisées (attestations de bonnes fin d'exécution ou Procès-Verbal de réception appuyé par les copies des contrats surtout, etc…).

BON A LANCER CCMP - UNA

➢ **Capacité financière**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) dans les formes prescrites par la législation en vigueur ;
- Disposer d'avoir liquides sous formes de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre prouvés par une attestation d'une banque ou organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des finances.

b) Pour les entreprises naissantes :

BON A LANCER CCMP - UNA

✓ **Capacité technique et expériences**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture d'appareils, machines et équipements ci-dessous commandés et listés dans les spécifications techniques, prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Fournir les documents tels que : la description des moyens matériels, les références techniques des appareils, machines et équipements ;
- Fournir la preuve qu'elles disposent d'un personnel d'encadrement technique et compétent à affecter à l'exécution du marché justifiée par des curriculums vitae, des attestations de travail et des diplômes.

✓ **Capacité financière**

- Fournir le bilan d'ouverture, les états financiers de leurs années d'existence et l'assurance de risque professionnel ;
- Disposer d'avoir liquides sous formes de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre prouvés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des finances.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du .14../.12../2023 . Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'UNA sis au 1er étage du Centre Universitaire d'Awaï (Kétou). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par acheminement à domicile par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER CCMP - UNA

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Service Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) sis au 1er étage du Centre Universitaire d'Awaï (Kétou) au plus tard le **.04./.01./2024 à .10..h 00 min, heure locale**.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du rectorat annexe sis à **Awaï (kétou)** au premier étage le **.04./.01./2024** à partir de **..11... heures 00 min**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre cent soixante-cinq mille huit cent soixante-treize (465.873) francs CFA** pour le **lot 1** et **un million cinq mille huit cent trente-sept (1.005.837) francs CFA** pour le **lot 2**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet..

La Personne responsable des marchés publics par intérim,

La Personne Responsable des Marchés Publics (U.N.A)

Ir. Richard Yénoukoumê HOUNKPEVI

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Djakotomey

OBJET :Travaux d'aménagement des pistes Agohoué-Balimey-Doumahou et Akodébakou-Sèdjrohonou, de réhabilitation des pistes Agbédranfo-Tokpohoué, Kpayahoué-Bébéhoué et Djékpétimey-Kpoglahoué et de construction des ouvrages de franchissement avec remblais d'accès sur la piste Kpoba-Tolobo (accord-cadre à contrats subséquents sur 1 an)

Référence SIGMAP : T_ST_85001

Avis n° : 62/022/C-DJAK/PRMP/SPRMP DU ...13.../12/2023

Identification de la procédure : 62/022/C-DJAK/PRMP/SPRMP DU ...13.../12/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djakotomey publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 11 décembre 2023.

2. La commune de Djakotomey a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des ressources du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) Affecté du Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de travaux d'aménagement des pistes Agohoué-Balimey-Doumahou et Akodébakou-Sèdjrohonou, de réhabilitation des pistes Agbédranfo-Tokpohoué, Kpayahoué-Bébéhoué et Djékpétimey-Kpoglahoué et de construction des ouvrages de franchissement avec remblais d'accès sur la piste Kpoba-Tolobo.

3. La commune de Djakotomey sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : aménagement des pistes Agohoué-Balimey-Doumahou et Akodébakou-Sèdjrohonou, de réhabilitation des pistes Agbédranfo-Tokpohoué, Kpayahoué-Bébéhoué et Djékpétimey-Kpoglahoué et de construction des ouvrages de franchissement avec remblais d'accès sur la piste Kpoba-Tolobo.

Les travaux sont répartis en trois (03) lots :

Lot 1 : Travaux d'aménagement des pistes Agohoué-Balimey-Doumahou et Akodébakou-Sèdjrohonou ;

Lot 2 : Travaux de réhabilitation des pistes Agbédranfo-Tokpohoué, Kpayahoué-Bébéhoué et Djékpétimey-Kpoglahoué ;

Lot 3 : Travaux d'aménagement/construction d'ouvrages de franchissement avec remblais d'accès sur la piste Kpoba-Tolobo.

BON A LANCER DNCMP/ M-C

Aucune variante ne sera prise en considération.

Chaque candidat peut soumissionner pour tous les lots, mais ne peut être attributaire que de deux lots au maximum. Au cas où un soumissionnaire serait pressenti attributaire de deux lots, il lui sera attribué les lots sur lesquels l'écart entre le montant suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

4. La procédure est passée par un appel d'offres national ouvert. Il donnera lieu à un **accord-cadre à contrats subséquents**. Les prix unitaires ne sont pas révisables. **L'attribution des marchés fondés sur l'accord-cadre se fera avec remise en concurrence pour les lots 1 et 2 et sans remise en concurrence pour le lot 3.**

L'accord-cadre ne contient pas de quantité minimale mais contient de quantité maximale. L'Autorité contractante ne prend donc aucun engagement quant aux quantités qui seront réellement commandées durant l'accord-cadre. Les quantités présumées indiquées dans les bordereaux de prix permettent au soumissionnaire d'évaluer l'étendue du marché sur la durée totale de l'accord-cadre. Elles sont mentionnées pour information et le soumissionnaire ne peut prétendre à une indemnité au cas où ces quantités présumées ne seraient pas commandées.

5. **Les exigences en matière de qualification sont :**

BON A LANCER DNCMP/ M-C

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacité technique et expériences :**

  - Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), attesté par le registre de commerce et de crédit immobilier (RCCM) et/ou les statuts;

  - Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal **au moins deux (02) marchés de travaux d'aménagement de pistes au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022)** et **de l'année en cours** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux prestations proposées, chacun de montant minimum Hors Taxes égal à vingt-et-un millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-trois (21 355 933) francs CFA pour le lot 1, trente-trois millions cinquante-six mille trois cent vingt-huit (33 .56 328) francs CFA pour le lot 2 et soixante-seize millions quatre-vingt-treize mille cent seize (76 093 116) francs CFA pour le lot 3.

NB : La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement). Joindre les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception définitive, accompagnés des pages de garde et de signature du marché signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) en **copie certifiée au tribunal** pour les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours.

  - Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié composé d'un directeur technique qui doit être un Ingénieur de conception de niveau BAC + 5 en génie civil ou équivalent avec cinq (05) ans d'expérience en travaux d'aménagement à partir de l'année d'obtention du diplôme et ayant été directeur technique d'au moins deux travaux similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement) ; d'un conducteur de travaux de niveau BAC + 3 en génie civil avec cinq (05) ans d'expériences en travaux et ayant conduit au moins deux marchés similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement) ; d'un chef chantier (BAC + 3) en génie civil et ayant cinq (05) ans d'expériences en travaux d'aménagement et avoir été Chef chantier d'au moins deux marchés similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement), d'un chef topo (BAC + 3) en génie civil avec cinq (05) ans d'expériences en travaux d'aménagement et ayant été chef topo d'au moins deux marchés similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement) et des ouvriers spécialisés (3 chefs maçons, 2 ferrailleurs, 2 coffreurs) ayant chacun cinq (05) ans d'expériences en travaux et au moins 03 expériences similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement). Fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant le formulaire type. Les copies légalisées des diplômes et les cartes d'identité du personnel clé doivent être jointes aux différents CV puis des attestations de travail justifiant de l'expérience exigée. Les CV des ouvriers spécialisés ne sont pas requis. Tout CV sans la copie légalisée du diplôme et celle de la carte d'identité ou CIP ne sera pas valable pour le personnel d'encadrement auquel il s'applique et l'offre sera rejetée.

  - Disposer du matériel conforme à la liste indiquée dans le dossier d'appel d'offres : Les preuves de propriété ou de possession légale doivent être fournies. En cas de location, le contrat de location doit être fourni en plus des preuves de propriété des matériels objets de location. L'autorité contractante se réserve le droit de visiter le parc de matériels de candidat. Tout constat contraire à la déclaration faite dans l'offre et tout usage de faux entrainera le rejet de l'offre.

  - Méthodologie et planning d'exécution : Le candidat doit présenter la démarche méthodologique à mettre en place pour l'exécution des travaux. Il doit en outre proposer un planning d'exécution (planning de déploiement du personnel, planning des approvisionnements…) en conformité avec le délai d'exécution des travaux (Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées).

BON A LANCER DNCMP/ M-C

- **Capacité financière :**

  - **Chiffres d'Affaires** :

    - Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) un chiffre d'affaires moyen prouvé par des états financiers et de montant égal à : vingt-neuf millions six cent soixante-et-un mille dix-huit (29 661 018) francs CFA pour le lot 1, quarante-cinq millions neuf cent onze mille cinq cent soixante-six (45 911 566) francs CFA pour le lot 2 et cent cinq millions six cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-quatre (105 684 884) francs CFA pour le lot 3.

    - Les candidats devront donc fournir les états financiers (**quinze premières pages**) des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. Les pages portant la certification de la DGI et de l'Expert-Comptable ou Comptable agréé doivent être en original ou en copie légalisée dans l'offre originale.

  - **Capacité de financement :**

    - Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin à hauteur hors taxes de onze millions huit cent soixante-quatre mille quatre-cent sept (11 864 407) francs CFA pour le lot 1, dix-huit millions trois cent soixante-quatre mille six cent vingt-sept (18 364 627) francs CFA pour le lot 2 et quarante-deux millions deux cent soixante-treize mille neuf cent cinquante-quatre (42 273 954) francs CFA pour le lot 3.

    - Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

BON A LANCER DNCMP/ M-C

- **Capacité technique et expériences :**

  - Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), attesté par le registre de commerce et de du crédit immobilier (RCCM) et/ou les statuts ;

  - Fournir en lieu et place des expériences similaires, l'expérience professionnelle du personnel d'encadrement. Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié composé entre autres d'un directeur technique qui doit être un Ingénieur de conception de niveau BAC + 5 en génie civil ou équivalent avec huit (08) ans d'expérience en travaux d'aménagement à partir de l'année d'obtention du diplôme et ayant été directeur technique d'au moins trois travaux similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement) ; d'un conducteur de travaux de niveau BAC + 3 en génie civil avec huit (08) ans d'expériences en travaux et ayant conduit au moins trois marchés similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement) ; d'un chef chantier (BAC + 3) en génie civil et ayant huit (08) ans d'expériences en travaux d'aménagement et avoir été Chef chantier d'au moins trois marchés similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement), d'un chef topo (BAC + 3) en génie civil avec huit (08)

ans d'expériences en travaux d'aménagement et ayant été chef topo d'au moins trois marchés similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement) et des ouvriers spécialisés (3 chefs maçons, 2 ferrailleurs, 2 coffreurs) ayant chacun dix (10) ans d'expériences en travaux et au moins 03 expériences similaires (aménagement/construction d'ouvrages de franchissement). Fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant le formulaire type. Les copies légalisées des diplômes et les cartes d'identité du personnel clé doivent être jointes aux différents CV puis des attestations de travail justifiant de l'expérience exigée. Les CV des ouvriers spécialisés ne sont pas requis. Tout CV sans la copie légalisée du diplôme et celle de la carte d'identité ou CIP ne sera pas valable pour le personnel d'encadrement auquel il s'applique et l'offre sera rejetée.

- Disposer du matériel conforme à la liste indiquée dans le dossier d'appel d'offres. Les preuves de propriété ou de possession légale doivent être fournies. En cas de location, le contrat de location doit être fourni en plus des preuves de propriété des matériels objets de location. L'autorité contractante se réserve le droit de visiter le parc de matériels de candidat. Tout constat contraire à la déclaration faite dans l'offre et tout usage de faux entrainera le rejet de l'offre.
- Méthodologie et planning d'exécution : Le candidat doit présenter la démarche méthodologique à mettre en place pour l'exécution des travaux. Il doit en outre proposer un planning d'exécution (planning de déploiement du personnel, planning des approvisionnements…) en conformité avec le délai d'exécution des travaux (Voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées)

BON A LANCER DNCMP/ M-C

- **Capacité financière :**
  - Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers des années d'existence (quinze premières pages) certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI de leurs années d'existence. Les pages portant la certification de la DGI et de l'Expert-Comptable ou Comptable agréé doivent être en original ou en copie certifiée dans l'offre originale.
  - Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin à hauteur hors taxes de : onze millions huit cent soixante-quatre mille quatre-cent sept (11 864 407) francs CFA pour le lot 1, dix-huit millions trois cent soixante-quatre mille six cent vingt-sept (18 364 627) francs CFA pour le lot 2 et quarante-deux millions deux cent soixante-treize mille neuf cent cinquante-quatre (42 273 954) francs CFA pour le lot 3.
  - Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les

entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

  - Fournir une assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de montant minimum hors taxes égal à : vingt-trois millions sept cent vingt-huit mille huit cent quatorze (23 728 814) francs CFA pour le lot 1, trente-six millions sept cent vingt-neuf mille deux cent cinquante-trois (36 729 253) francs CFA pour le lot 2 et quatre-vingt-quatre millions cinq cent quarante-sept mille neuf cent sept (84 547 907) francs CFA pour le lot 3.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Le délai d'exécution des travaux pour chacun des trois lots est de quatre (04) mois, soit cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date prévue dans l'ordre de service.

7. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de la Personne Responsable des Marchés Publics, Monsieur HOUEDE Ludovic, Contacts : 95591671/96638786 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Djakotomey, bureau sis dans le bloc administratif abritant le bureau du Secrétaire Exécutif, LudovicHouede@mairie.bj, tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures locales.**

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 18/12/2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la **Mairie de Djakotomey, bureau sis dans le bloc administratif abritant le bureau du Secrétaire Exécutif, LudovicHouede@mairie.bj.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. **Seuls sont autorisés à déposer une offre, les candidats qui auront préalablement retiré le dossier d'appel d'offres et dont les noms sont mentionnés dans le registre de retrait du présent DAO.**

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF et accessible, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **secrétariat de la PRMP sis dans le bloc administratif abritant le bureau du Secrétaire Exécutif** au plus tard le 08/01/2024 à 10h00

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

L'enveloppe portera expressément la mention :

« Appel d'offres relatif aux travaux d'aménagement des pistes Agohoué-Balimey-Doumahou et Akodébakou-Sèdjrohonou, de réhabilitation des pistes Agbédranfo-Tokpohoué, Kpayahoué-Bébéhoué et Djékpétimey-Kpoglahoué et de construction des ouvrages de franchissement avec remblais d'accès sur la piste Kpoba-Tolobo (accord-cadre à contrats subséquents sur 1 an) », Lot ……

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djakotomey, salle de délibération située dans l'enceinte de la Mairie dans le bloc administratif abritant le bureau du Secrétaire Exécutif le 08/01/2024 à 10 heures 30 minutes, heure locale.**

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (237 288) francs CFA pour le lot 1, trois cent soixante-sept mille deux cent quatre-vingt-treize (367 293) francs CFA pour le lot 2 et huit cent quarante-cinq mille quatre cent soixante-dix-neuf (845 479) francs CFA pour le lot 3. Le montant de cette garantie n'est pas disponible pour les autres lots. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

14. Les offres doivent être présentées et déposées par lot et chaque lot fera l'objet d'un marché distinct.

Djakotomey, le 13/12/2023
La Personne responsable des marchés publics,

LA PRMP – MAIRIE DE DJAKOTOMEY – Personne Responsable des Marchés Publics

Ludovic HOUEDE

BON A LANCER DNCMP/ M-C

MAIRIE DE LOKOSSA
REPUBLIQUE DU BENIN

LA CITE DE L'ESPERANCE

Tel : 51 66 59 77
BP : 138 Lokossa
Mail : contact.lokossa@mairie.bj

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme

Objet : Élaboration du Plan Directeur de l'Urbanisme

Référence du marché : PI_DADE_82087

Avis N° 96/029 /CL/SE/DADE/PRMP/DDCMP/COE/SP-RMP du 18/12/2023

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Lokossa révisé et publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 18 Septembre 2023.
2. La Mairie de Lokossa a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, le **FADeC AFFECTE INVESTISSEMENT DU PROGRAMME BRIC** afin de financer ***son Programme 4 intitulé "Amélioration de la gestion de l'espace et des ressources naturelles"***, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'« **Élaboration du Plan Directeur de l'Urbanisme** ».

BON A LANCER

3. Les prestations consistent à :
   - élaborer un document de référence opposable aux tiers, qui indique clairement les zones à risques, les zones non aedificandi et les zones de protection et de sauvegarde du patrimoine et qui engage la ville dans un processus de résilience urbaine ;
   - élaborer un plan de mobilité inter et intra communal dans l'espace urbain et ses agglomérations, conformément aux stipulations de la Déclaration de Politique Nationale de Mobilité Urbaine (DEPONAMU) ;
   - prendre en compte les impacts du changement climatique pour bâtir une stratégie d'adaptation, en identifiant et caractérisant les sources de risques (évolution du climat, vulnérabilité, exposition), à la plus petite échelle possible et en déterminant les risques à prendre en compte dans la planification ;
   - prendre en compte les éléments de stratégie en matière de gestion des déchets solides ménagers ;
   - mieux prendre en compte les risques de catastrophe dans le document de planification urbaine, et être capable de les anticiper (de même pour les impacts de chaque aménagement réalisé). Le consultant mettra l'accent sur les facteurs de vulnérabilité physique, humaine et organisationnelle;
   - ajuster les scénarios de développement urbain aux risques climatiques identifiées, tout en intégrant de façon harmonieuse les actions du Gouvernement ;
   - fixer à partir d'un processus participatif les orientations fondamentales en matière de développement économique et social durable et de mise en valeur du patrimoine architectural et touristique de la ville ;
   - faciliter l'appropriation du document et des outils de gestion urbaine et de maitrise de l'occupation du sol par les différents acteurs.
   - Prendre en compte les difficultés de mobilisation des ressources et de suivi-évaluation de mise en œuvre du PDU.
4. Le délai de réalisation de la mission est de **six (06) mois (H/M)**.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les

04

prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats [(***au moins cinq (05) et au plus huit (08))]*** présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis[1]. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon **la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.

BON A LANCER DNCMP/ M-C

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

[1] La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

05

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = **00 points** ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = **10 points**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années.	[25]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** -Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution justifiant au moins **cinq (05) expériences générales** appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) **(05 points** pour chaque expérience). **Total**.....**(25 points)** • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement justifiées par les attestations de travail + diplômes + CV + Carte d'Identité en cours de validité à la date du dépôt des offres : - **un(e) urbaniste sénior (Chef(fe) de mission)** justifiant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) en élaboration de documents d'urbanisme **(03 points)** et d'au moins cinq (05) experiences similaires en aménagement durable des villes de pays en développement (la connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(07 points)** ; - **un(e) architecte et ou urbaniste**, spécialiste des questions de protection et de sauvegarde du patrimoine, niveau Bac + 5, justifiant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans dans ce domaine (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(2,5 points)** et d'au moins trois (3) expériences similaires (La connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(05 points)** ; - **un (e) géographe** spécialiste en aménagement du territoire et planification urbaine ayant un niveau Bac + 5 au moins et justifiant d'une expérience professionnelle de 8 ans (huit (08) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(2,5 points)** et devra totaliser au moins cinq (05) experiences en élaboration de documents de planification spatiale justifiées par les attestations de travail + diplômes + CV + Carte d'Identité en cours de validité à la date du dépôt des offres **(05 points)**. **Total**.....**(25 points).**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement justifiées par les attestations de travail + diplômes légalisés + CV + Carte d'Identité légalisées en cours de validité à la date du dépôt des offres. **NB : Le format des CV sera standardisé, selon le modèle Banque Mondiale.**
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[50]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** - Copies légalisées de **cinq (05)** attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) **(10 points** pour chaque expérience spécifique. **Total**.....**(50 points).** • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement justifiées par les attestations de travail + diplômes + CV + Carte d'Identité en cours de validité à la date du dépôt des offres : - **un(e) urbaniste sénior (Chef(fe) de mission)** justifiant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) en élaboration de documents d'urbanisme **(07 points)** et d'au moins cinq (05) experiences similaires en aménagement durable des villes de pays en développement (la connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(13 points)** ; - **un(e) architecte et ou urbaniste**, spécialiste des questions de protection et de sauvegarde du patrimoine, niveau Bac + 5, justifiant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans dans ce domaine (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(05 points)** et d'au moins cinq (05) expériences similaires (La connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(10 points)** ; - **un (e) géographe** spécialiste en aménagement du territoire et planification urbaine ayant un niveau Bac + 5 au moins et justifiant d'une expérience professionnelle de huit (08) ans (huit (08) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(05 points)** et devra totaliser au moins cinq (05) experiences en élaboration de documents de planification spatiale justifiées par les attestations de travail + diplôme + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(10 points)**. **Total**.....**(50 points).**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement justifiées par les attestations de travail + diplômes légalisés + CV + Carte d'Identité légalisées en cours de validité à la date du dépôt des offres. **NB : Le format des CV sera standardisé, selon le modèle Banque Mondiale.**
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	La présentation **(2 points)** et l'organigramme montrant clairement les départements d'urbanisme **(0,5 point)**, d'architecture **(0,5 point)**, de géographie et/ou d'aménagement **(0,5 point)**, de sociologie **(0,5 point)**, d'environnement **(0,5 point)** et de la cartographie **(0,5 point).** **Total**..... **(05 points).**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** ***a) Organisation de l'équipe de consultants et profils demandés :*** - **un(e) urbaniste sénior (Chef(fe) de mission)** justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans (dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant d'au moins trois (03) expériences (similaires) en élaboration de documents d'urbanisme et en aménagement durable des villes de pays en développement (la connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(1,5 point)** ; - **un(e) architecte et ou urbaniste**, spécialiste des questions de protection et de sauvegarde du patrimoine, niveau Bac + 5, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans ce domaine (dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant d'au moins trois (03) expériences similaires (la connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres. **(0,5 point)** ; - **un (e) géographe** spécialiste en aménagement du territoire et planification urbaine ayant un niveau Bac + 5 au moins et justifiant d'une expérience professionnelle de huit (08) ans (huit (08) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et devra totaliser au moins trois (03) experiences en élaboration de documents de planification spatiale justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; **- Un(e) sociologue**, spécialiste de la gestion des parties prenantes et/ou concertation publique et /ou participation publique, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans ce domaine (dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant d'au moins trois (03) expériences similaires (La connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; **- Un(e) environnementaliste**, expert des questions d'adaptation des villes au changement climatique, ayant un niveau au moins bac+5 et justifiant d'une expérience professionnelle de dix (10) ans (dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et ayant au moins trois (03) expériences similaires (La connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; **-Un (e) cartographe** spécialiste en géo-information, SIG et analyse de territoire (Bac + 5), justifiant d'une expérience professionnelle de cinq (05) ans au moins (cinq (05) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant de trois (03) experiences (similaires) en documents de planification spatiale justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)**. ***b) Expertises complémentaires clefs :*** **- un(e) (1) ingénieur(e) (BAC+5)** spécialiste en génie civil / infrastructures voirie, réseaux urbains divers, ouvrages d'art ayant au moins cinq (05) ans	Liste du personnel et copie légalisée des diplômes + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres. **NB : Le format des CV sera standardisé, selon le modèle Banque Mondiale.**

BON A LANCER
DNCMP/ M-C

		d'expériences professionnelles (cinq (05) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant de trois (03) experiences (similaires) en réalisation d'études techniques de faisabilité détaillées en mobilité urbaine ou en transport urbain (une expérience des enjeux de mobilité dans les villes des pays en développement est souhaitée justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; - **Un (1) juriste/urbaniste**, spécialiste de la règlementation foncière et de l'urbanisme, ayant un niveau Bac+5 et justifiant d'une expérience professionnelle minimale de huit (08) ans (huit (08) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant de trois (03) expériences similaires justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; - **Un (1) économiste statisticien/planificateur** spécialiste des questions liées aux enjeux de développement urbain, ayant un niveau Bac + 5 et justifiant d'une expérience professionnelle de dix (10) ans (dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant de trois (03) expériences similaires (une expérience en milieu urbain au Bénin est souhaitée) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)**. • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence.*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement justifiées par les attestations de travail + diplômes + CV + Carte d'Identité en cours de validité à la date du dépôt des offres : ***a) Organisation de l'équipe de consultants et profils demandés :*** - **un(e) urbaniste sénior (Chef(fe) de mission)** justifiant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans (dix (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(01 point)** et disposant d'au moins cinq (05) expériences (similaires) en élaboration de documents d'urbanisme et en aménagement durable des villes de pays en développement (la connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(01 point)** ;	
		- **un(e) architecte et ou urbaniste**, spécialiste des questions de protection et de sauvegarde du patrimoine, niveau Bac + 5, justifiant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans dans ce domaine (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant d'au moins cinq (05) expériences similaires (la connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres. **(0,5 point)** ; - **un (e) géographe** spécialiste en aménagement du territoire et planification urbaine ayant un niveau Bac + 5 au moins et justifiant d'une expérience professionnelle de quinze (15) ans (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et devra totaliser au moins cinq (05) experiences en élaboration de documents de planification spatiale justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; - **Un(e) sociologue**, spécialiste de la gestion des parties prenantes et/ou concertation publique et /ou participation publique, justifiant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans dans ce domaine (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant d'au moins cinq (05) expériences similaires (La connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; - **Un(e) environnementaliste**, expert des questions d'adaptation des villes au changement climatique, ayant un niveau au moins bac+5 et justifiant d'une expérience professionnelle de quinze (15) ans (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et ayant au moins cinq (05) expériences similaires (La connaissance des villes ouest-africaines est indispensable, la connaissance des villes béninoises serait un atout) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; -**Un (e) cartographe** spécialiste en géo-information, SIG et analyse de territoire (Bac + 5), justifiant d'une expérience professionnelle de quinze	
		(15) ans au moins (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant de cinq (05) experiences (similaires) en documents de planification spatiale justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)**. ***b) Expertises complémentaires clefs :*** - **un(e) (1) ingénieur(e) (BAC+5)** spécialiste en génie civil / infrastructures voirie, réseaux urbains divers, ouvrages d'art ayant au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles (dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant de cinq (05) experiences (similaires) en réalisation d'études techniques de faisabilité détaillées en mobilité urbaine ou en transport urbain (une expérience des enjeux de mobilité dans les villes des pays en développement est souhaitée justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; - **Un (1) juriste/urbaniste**, spécialiste de la règlementation foncière et de l'urbanisme, ayant un niveau Bac+5 et justifiant d'une expérience professionnelle minimale de dix (10) ans (dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant de cinq (05) expériences similaires justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)** ; - **Un (1) économiste statisticien/planificateur** spécialiste des questions liées aux enjeux de développement urbain, ayant un niveau Bac + 5 et justifiant d'une expérience professionnelle de quinze (15) ans (quinze (15) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme) **(0,5 point)** et disposant de cinq (05) expériences similaires (une expérience en milieu urbain au Bénin est souhaitée) justifiées par les attestations de travail + diplôme légalisé + CV + Carte d'Identité légalisée en cours de validité à la date du dépôt des offres **(0,5 point)**. **Total.....(10 points)**	
TOTAL	**[100]**		

La note minimale requise pour être présélectionné est 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI,** ***Personne responsable des marchés publics*** ; *E-mail : prmpmairielokossa@gmail.com* et prendre connaissance des documents de présélection au Secrétariat Permanent des Marchés Publics ***(SPMP)*** de la Mairie de Lokossa, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa tous les jours ouvrables et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**
Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 18/12/**2023**. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics ***(SPMP)*** de la Mairie de Lokossa, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de la Mairie de Lokossa, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa tous les jours ouvrables du lundi au vendredi** de **8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes** au plus tard le 28/12/**2023 à 10 heures 00 minute**.
Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes :
Enveloppe intérieures : Raison sociale et l'adresse complète du soumissionnaire
Enveloppes extérieures : **Avis N° 96**029**/CL/SE/DADE/PRMP/DDCMP/COE/SP-RMP du** 18/12/**2023** pour l' « **Élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme** », Mairie de Lokossa, et la mention '' A N'OUVRIR Q'EN SEANCE PUBLIQUE ''
Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.
Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.
Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics *(SP-PRMP)* de la Mairie de Lokossa, sis au 1er étage de l'Hôtel de ville de Lokossa à 10heures 30 minutes**.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.
Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.
Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique. La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.
En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

La personne responsable des marchés publics
Lokossa, le 18/12/2023

Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI

REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DE LA DONGA
COMMUNE DE DJOUGOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Objet : Accord-cadre mixte triennal pour l'acquisition des consommables informatiques et des fournitures de bureau au profit de la Commune de Djougou.

Référence SIGMAP : F_DSI_82245

Identification de la procédure : Avis n° : 054/CD/SE/PRMP/DSI/SP-PRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan révisé de passation des marchés publics de la commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 09/10/2023.
2. La commune de Djougou a obtenu dans le cadre de son budget des Fonds Propres/BRIC/FADeC Alphabétisation, afin de financer le renforcement des bases de la gouvernance locale et de la performance administrative, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de l'accord-cadre mixte triennal pour l'acquisition des consommables informatiques et des fournitures de bureau au profit de la Commune de Djougou.
3. La commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des consommables informatiques et des fournitures de bureau au profit de la Commune de Djougou.

Ces prestations sont reparties en trois (03) lots :

- **Lot 1 :** Accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition des consommables informatiques au profit de la Mairie de Djougou.
- **Lot 2 :** Accord-cadre à bons de commande pour l'acquisition des fournitures de bureau au profit de la Mairie de Djougou.
- **Lot 3 :** Accord-cadre à marché (s) subséquent (s) pour l'acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit des arrondissements

Pour les lots 1 et 2, l'accord-cadre sera à bons de commande et conclu avec un seul attributaire au maximum pour chaque lot.

Pour le lot 3, l'accord-cadre sera à marché (s) subséquent (s). Il sera conclu avec les attributaires (au moins 3 et au plus 8) ayant présentés les offres jugées techniquement conformes (au moins 3 et au plus 8). En cas de dépassement de ce nombre maximum (08), ceux ayant plus d'expériences similaires seront retenus.

L'Autorité contractante attribuera les différents lots au(x) candidat(s) qui offre(nt) la combinaison d'offres par lots (y compris tous rabais éventuellement consentis en cas d'attribution de plus d'un lot) évaluée économiquement la plus avantageuse, et qui satisfait (ont) aux conditions de qualification. Ainsi, un soumissionnaire peut être attributaire de

BON A LANCER
DNCMP/ATA-DON

plusieurs lots s'il remplit les conditions de qualifications technique et financière séparément pour chaque lot.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou ; Email : prmp2djougou@gmail.com, cell : 55 27 79 06 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**
6. Le délai de livraison est de : trois (03) ans pour chaque lot.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

❖ Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'activité, puis justifiée par la copie légalisée de son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (délivré par les structures étatiques compétentes) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) ;

❖ Avoir exécuté en général, au moins trois (03) marchés au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir la preuve ***(copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples de la première page et de la page de signature du contrat ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve, avec copie simple de la première page et de la page de signature du contrat)*** ;

❖ Avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) avec satisfaction, au moins deux (02) marchés similaires (*c'est-à-dire dans les domaines des prestations de fourniture de bureau et des matériels ou consommables informatiques)* d'un montant cumulé de **trente-sept millions trois cent deux mille trois cent trente-un (37.302.331) F CFA HT pour lot 1 ; dix-huit millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (18.305.085) F CFA HT pour lot 2 et vingt-cinq millions soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-quatre (25.069.884) F CFA HT pour le lot 3,** puis en fournir les preuves ***(copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature)***.

❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences ***(attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait)***.

❖ Disposer d'au moins de matériels nécessaires pour la livraison.

BON A LANCER
DNCMP/ATA-DON

i. Capacité financière :

❖ Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services de **quarante-six millions six cent vingt-sept mille neuf cent treize (46.627.913) F CFA pour le lot 1 ; vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (22.881.356) F CFA pour le lot 2 et trente-un millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-six (31.779.666) F CFA pour le lot 3** qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2022, 2021 et 2020), justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI pour les trois (03) dernières années (2022, 2021 et 2020). La page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **deux millions soixante-douze mille trois cent cinquante-un (2.072.351) F CFA pour le lot 1 ; un million seize mille neuf cent quarante-neuf (1.016.949) F CFA pour le lot 2 et un million quatre cent douze mille quatre cent vingt-neuf (1.412.429) F CFA pour le lot 3**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

a. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

i. Capacité technique et expérience :

❖ Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'activité puis justifié par la copie légalisée de son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (délivré par les structures étatiques compétentes) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) ;

❖ En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel seront prises en compte (*cf.* tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).

NB :

❖ **Le cumul des montants des marchés similaires du personnel doit être d'un montant égal au montant du marché de trente-sept millions trois cent deux mille trois cent trente-un (37.302.331) F CFA HT pour lot 1 ; dix-huit millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (18.305.085) F CFA HT pour lot 2 et vingt-cinq millions soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-quatre (25.069.884) F CFA HT pour le lot 3, justifié par les preuves requises à savoir :** (*attestations ou certificats de travail appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché* ***ou bien*** *attestation de service fait ou certificat de service appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché).* Au cas où ce montant des expériences similaires n'est pas atteint et que le nombre d'expériences similaires du

BON A LANCER
DNCMP/ATA-DON

Responsable commercial (*pour chaque lot*) est atteint, elles peuvent fournir une assurance des risques professionnels d'un montant de quarante-six millions six cent vingt-sept mille neuf cent treize (46.627.913) F CFA pour le lot 1 ; vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (22.881.356) F CFA pour le lot 2 et trente-un millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-six (31.779.666) F CFA pour le lot 3.

- **La similarité tient à l'objet du marché** (*c'est-à-dire dans les domaines des prestations de fourniture de bureau et des matériels ou consommables informatique).* **Tout marché non-similaire ne sera pas pris en compte.**

❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences ***(attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait).***

❖ Disposer d'au moins de matériel nécessaire pour la livraison.

ii. Capacité financière :

❖ Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI, démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.

❖ Avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **: deux millions soixante-douze mille trois cent cinquante-un (2.072.351) F CFA pour le lot 1 ; un million seize mille neuf cent quarante-neuf (1.016.949) F CFA pour le lot 2 et un million quatre cent douze mille quatre cent vingt-neuf (1.412.429) F CFA pour le lot 3**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 19/12/2023. Le dossier d'appel d'offres en version papierversion électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 58 77 36 44.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB :

❖ **L'obtention (le retrait) du DAO (*physique et électronique*) est matérialisée par une décharge dans le registre spécial de réception des offres. L'envoi du DDRP dans l'adresse électronique d'un candidat vaut également décharge.**

❖ **Pour toute demande (*électronique ou physique*) du retrait du DAO, le candidat devra préciser le nom du marché concerné d'une part, et le nom de l'entreprise, ses coordonnées (N° RCCM, N° IFU et N° de téléphone avec son adresse électronique (E-mail)), les nom et prénom (s) de la personne physique qui fait la**

BON A LANCER
DNCMP/ATA-DON

demande au nom du candidat d'autre part. La réponse à toute demande électronique (par e-mail) est donnée au candidat dans un délai de 24 heures ouvrables (heure locale) suivant cette demande au plus tard.

❖ **Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine le rejet de son offre.**

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9** au plus tard le 09/01/2023 à **10 heures 00 minute heure locale. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres version physique et électronique seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Mairie de Djougou, bâtiment F, Rez-De-Chaussée, Salle de Documentation** le 09/01/2023 à **10 heure 30 minutes (heure locale)**.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **de : deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept virgule vingt-neuf (254.237,29) F CFA pour le lot 1 ; trois cent soixante-treize mille vingt-trois virgule trente-et-un (373.023,31) F CFA pour le lot 2 et Cent-quatre-vingt-trois mille cinquante virgule quatre-vingt-cinq (183.050,85) F CFA pour le lot 3.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *180* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Djougou le, 19/12/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

COMMUNE DE DJOUGOU * PRMP * MDGL - DEP / DONGA

Hotonou F. ADJIGUI

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Avis d'appel d'offres

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

Objet : Acquisition d'intrants et emballages (capsules, cartons de jus, cartons A6, cartons plats) au profit des transformateurs et des exportateurs d'ananas et d'emballages, étiquettes et collerettes à l'effigie de l'IG Ananas Pain de sucre et de matériels de conditionnement et manutention au profit du centre de conditionnement du GDIGA (Lots 1 et 2)

REFERENCE SIGMAP : F_DP_71914

Avis N° ...028....

Identification de la procedure: Appel d'Offres Ouvert National

N°.028...../MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 13 décembre... 2023

BON A LANCER

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation de marchés publics de de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA- OALM), version 5, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 06 novembre 2023.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM) a obtenu des fonds du Budget National dans le cadre du Programme National de Développement de la Filière Ananas (PNDF- Ananas), afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs à l'acquisition d'intrants et emballages (capsules, cartons de jus, cartons A6, cartons plats) au profit des transformateurs et des exportateurs d'ananas et d'emballages, étiquettes et collerettes à l'effigie de l'IG Ananas Pain de sucre et de matériels de conditionnement et manutention au profit du centre de conditionnement du GDIGA (Lots 1 et 2).

3. Le Directeur Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'intrants et emballages (capsules, cartons de jus, cartons A6, cartons plats) au profit des transformateurs et des exportateurs d'ananas et d'emballages, étiquettes et collerettes à l'effigie de l'IG Ananas Pain de sucre et de matériels de conditionnement et manutention au profit du centre de conditionnement du GDIGA.

Les fournitures sont réparties en deux (02) lots définis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Acquisition d'intrants et emballages (capsules, cartons de jus, cartons A6, cartons plats) au profit des transformateurs et des exportateurs d'ananas et d'emballages, étiquettes et collerettes à l'effigie de l'IG Ananas Pain de sucre ;

- **Lot 2** : Acquisition de matériels de conditionnement et de manutention au profit du centre de conditionnement du GDIGA.

Chacun des lots est indivisible et tout candidat peut soumissionner pour un ou l'ensemble des lots et en être attributaire s'il dispose des qualifications nécessaires.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

BON A LANCER

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : :**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com** , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale : GMT + 1).

6. Le délai de livraison par lot est de quatre (04) mois. Toutefois, tout délai compris entre quatre (04) mois et cinq (05) mois est autorisé et fera objet d'ajustement. Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur à cinq (05) mois sera rejetée.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a- Pour les anciennes entreprises :

➢ **Capacité technique et expériences**

- Être une Entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture de tout matériel et/ou équipement prouvé par le registre de commerce, les statuts ou la carte professionnelle de commerçant.

- Avoir exécuté de manière satisfaisante pour l'essentiel, en tant que fournisseur ou sous-traitant, au cours des quatre (04) dernières années (2019, 2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours, au moins un (01) marché de fourniture de matériels d'emballage et/ou des imprimés de montant HT au moins égal à :

  - **57 203 390 F CFA pour le lot 1** et
  - **85 830 508 F CFA pour le lot 2**.

Les expériences pour chaque lot doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

➢ **Capacité financière**

BON A LANCER

- Disposer de crédits à hauteur de :

  - **38 135 593 F CFA pour le lot 1** et
  - **57 220 339 F CFA pour le lot 2**

justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

- Avoir une moyenne de chiffre d'affaires des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) égale au moins à :

  - **76 271 186 F CFA pour le lot 1** et
  - **114 440 678 F CFA pour le lot 2 .**

Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers prescrits dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence:

➢ **Exigences techniques et expériences**

- Être une Entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture de tout matériel et/ou équipement prouvé par le registre de commerce, les statuts ou la carte professionnelle de commerçant.

- Disposer du personnel dont les profils, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C. Critères d'évaluation.

➢ **Capacité financière**

- Disposer de crédits à hauteur de :

  - **38 135 593 F CFA pour le lot 1** et
  - **57 220 339 F CFA pour le lot 2**

justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels portant l'objet du marché et de montant :

  - **83 898 305 F CFA pour le lot 1** et
  - **125 884 746 F CFA pour le lot 2.**

Ces entreprises produiront en plus, leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

BON A LANCER

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du...19.../12/....2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après: **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement par messagerie.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatdap7@gmail.com** au plus tard le ...11...janvier..... **2024 à 10 heures précises (heure locale : GMT + 1)**. L'enveloppe portera expressément la mention :

« Acquisition d'intrants et emballages (capsules, cartons de jus, cartons A6, cartons plats) au profit des transformateurs et des exportateurs d'ananas et d'emballages, étiquettes et collerettes à l'effigie de l'IG Ananas Pain de sucre et de matériels de conditionnement et manutention au profit du centre de conditionnement du GDIGA (lot.....)»

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS".

« Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) »

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après :

Salle de conférence de l'ATDA-OALM, le ...11...janvier.....**2024 à 10 heures 30 minutes** (heure locale : GMT + 1).

BON A LANCER

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **762 712 F CFA pour le lot 1** et
- **1 144 406 F CFA pour le lot 2** .

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Abomey-Calavi, le 13 décembre 2023

BON A LANCER

Agence Territoriale de Développement Agricole OUEME - ATLANTIQUE - LITTORAL - MONO
La PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
01 BP 8088 Cotonou
+ 229 21 31 10 13
contact@asin.bj

BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Réalisation de la densification et la sécurisation de réseaux WLAN du Réseau Béninois d'Education et de Recherche (RBER)
Référence SIGMAP : F_IN_76602

Avis n°064/2023/ASIN/ DG/PRMP/SPRMP du 14/12/2023

Identification de la procédure : AAOI

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics 4ème version de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 21 septembre 2023.

2. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de l'Etat, afin de financer des projets dans le cadre du programme « GENERALISATION DE L'USAGE DU NUMERIQUE PAR L'EDUCATION ET LA FORMATION » et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la réalisation de la densification et la sécurisation de réseaux WLAN du Réseau Béninois d'Education et de Recherche (RBER).

3. L'Agence des Systèmes d'Informatique et du Numérique (ASIN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des équipements de télécommunications et électriques pour la densification du réseau RBER sur le site l'Université d'Abomey-calavi et celui de l'Université de Parakou, ces prestations sont en deux (02) lots.

   Lot 1 : Infrastructures réseaux campus, système énergie électrique et sécurité d'accès et de surveillance des salles serveur.

   Lot 2 : Renouvellement des licences constructeurs pour la téléphonie IP et visioconférence.

   Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

   Des variante ne seront pas prises en compte

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; Email : crgbaguidi@presidence.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics au **4ième étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél : +(229) 94 66 29 74 / 95 86 16 33** et aux heures suivantes : 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes (HEURE LOCALE).

6. Le délai de livraison est de :

   Lot 1 : délai au plutôt 4 mois et délai au plus tard 5 mois.

   Lot 2 : délai au plutôt 3 mois et délai au plus tard 5 mois.

BON A LANCER

7. Les exigences en matière de qualification sont :

POUR LE LOT 1 :

a) POUR LES ANCIENNES ENTREPRISES :

➢ **Exigences d'ordre techniques et expériences**

- Prouver à travers le registre de commerce, statuts et la carte d'importateur que son entreprise est spécialisée dans le dans le domaine de l'intégration des réseaux (câblage réseaux) ;
- Le soumissionnaire doit prouver qu'il a exécuté sur la période des 5 dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) au moins deux (02) marchés d'un montant de six cent millions (600 000 000) de francs CFA HTVA chacun pour la :

BON A LANCER

  - fourniture et d'installation d'équipement réseau IP MPLS et réseau d'accès pour le secteur de l'éducation et/ou de la santé de 500 points d'accès (AP) au moins;
    ou
  - la livraison des équipements et ou licences de sécurité réseau.

justifiés par l'attestation de bonne fin d'exécution ou le PV de réception et les pages de garde et de signature des contrats en copies certifiées conformes ;

- Le soumissionnaire qui propose des équipements réseaux autres que HUAWEI doit apporter la preuve du constructeur que les équipements réseaux à fournir sont compatibles et intègrent parfaitement le Network Management Solution (NMS) ESIGHT de Huawei (système de supervision réseau de tous les équipements existants) sans exiger de nouveaux équipements, licences ou logiciels complémentaires sur le NMS existant.

- Le soumissionnaire doit prouver qu'il est partenaire du constructeur ou éditeur dont il propose les équipements, et/ou licences à travers une autorisation du fabricant suivant le modèle du présent dossier d'appel d'offre.

- Disposer d'un personnel composé de :
  - **Un Chef de projet :** Le chef de projet doit avoir un diplôme BAC+5 (généraliste ou informatique ou télécommunication ou électronique). Justifier de cinq (05) années d'expérience dans le domaine de l'informatique ou télécommunications ou électronique (la date de départ sera l'année de la première mission dans le domaine). Avoir géré au moins 2 projets complexes informatique / télécommunication (interconnexion d'au moins 5 sites) et en fournir les preuves (attestation de bonne fin d'exécution ou tout autre document justificatifs).

- **Expert réseau et système d'information (SI) :** L'expert en Système réseaux et SI doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC) avec 5 années d'expérience dans le domaine de SI (la date de départ sera l'année de la première mission dans le domaine). Avoir géré au moins 2 projets complexes informatique / télécommunication (interconnexion d'au moins 5 sites) et en fournir les preuves (attestation de bonne fin d'exécution ou tout autre document justificatifs). Disposer des certifications en réseau et sécurité réseau.

BON A LANCER

Le spécialiste doit par ailleurs avoir des connaissances avérées et approfondies des réseaux et sécurité réseau attestées par les certifications fournies :

- Réseaux : Protocoles de Routage, Commutations LAN, Pile TCP/IP, MPLS, VPN, DNS, DHCP, BLR, Fibre Optique, Broadband (Cisco VoIP et vidéo, data), etc.
  et
- Connaissance technique : systèmes de détection et de prévention d'intrusion (IDS/IPS), DLP, Pare-feu, VPN, PKI, Sauvegarde et restauration, Supervision, SIEM, Système de protection des équipements, Datacenter, virtualisation, cloud computing, Firewalls, proxy, etc ;

NB :

- ✓ Le soumissionnaire présentera dans son offre le CV, les copies des diplômes demandés et les attestations de travail dûment signés par les employeurs pour les missions similaires réalisées et des preuves des certifications.
- ✓ Les CV doivent être signés par le personnel proposé.
- ✓ Les deux (02) domaines de certification de l'expert Réseau et SI sont cumulatifs (réseaux et connaissances techniques).

BON A LANCER

✓ ***Tous les documents édités, dans d'autres langues autres que le français, doivent être accompagnés obligatoirement de la traduction en français.***

- Disposer d'un support constructeur (à travers de document de présentation du SAV dans l'offre) pour le service après-vente avec possibilité de remplacement d'équipement de maintenance préventive pour une durée d'un an après la réception.

➢ **Exigences d'ordre financier :**

- Fournir les états financiers (15 premières pages) des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) présentés par un comptable employé de l'entreprise ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention de certification de la DGI, en original ou en copie légalisée et présentant un chiffre d'affaires moyen (CAM) des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) des activités similaires pour un montant au moins égal à **six cent cinquante-huit millions deux cent quatre-vingt-dix mille cent (658 290 100) francs CFA**. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.
- fournir une capacité financière telle que des avoirs liquides, lignes de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle pour un montant égal à **deux cent soixante-trois millions trois cent seize mille quarante (263 316 040) francs CFA**.

  Ces attestations de capacité financière doivent être délivrées par une banque ou une institution financière agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou un organisme financier habileté.

NB : les critères financiers ci-dessus sont cumulatifs

b) POUR LES ENTREPRISES NAISSANTES OU AYANT MOINS DE TROIS (03) ANNEES D'EXISTENCE :

BON A LANCER

➢ **Exigences techniques et expériences :**

- prouver à travers le registre de commerce, les statuts et la carte d'importateur, que son entreprise est spécialisée dans le dans le domaine de l'intégration des réseaux (câblage réseaux) ;
- disposer d'un personnel d'encadrement composé d'une personne titulaire d'un diplôme BAC+5 (généraliste ou informatique ou télécommunication ou électronique) avec au moins dix (10) années d'expérience et doit prouver qu'il a exécuté en qualité de chef/directeur de projet sur la période des 5 dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) au moins deux marchés de fournitures et d'installation d'équipement réseau IP MPLS et réseau d'accès de 500 points d'accès (AP) au moins ou de livraison des équipements/licences de sécurité réseau, **justifiés par l'attestation de bonne fin d'exécution en copies certifiées conformes**.
- Le soumissionnaire qui propose des équipements réseaux autres que HUAWEI doit apporter la preuve du constructeur que les équipements réseaux à fournir sont compatibles et intègrent parfaitement le Network Management Solution (NMS) ESIGHT de Huawei (système de supervision réseau de tous les équipements existants) sans exiger de nouveaux équipements, licences ou logiciels complémentaires sur le NMS existant.
- Le soumissionnaire doit prouver qu'il est partenaire du constructeur ou éditeur dont il propose les équipements, et/ou licences à travers une autorisation du fabricant suivant le modèle du présent dossier d'appel d'offre.

BON A LANCER

- Disposer d'un personnel composé de :

- **Un Chef de projet :** Le chef de projet doit avoir un diplôme BAC+5 (généraliste ou informatique ou télécommunication ou électronique). Justifié de 5 années d'expérience dans le domaine de l'informatique ou télécommunications ou électronique (la date de départ sera l'année de la première mission dans le domaine). Avoir géré au moins 2 projets complexes informatique / télécommunication (interconnexion d'au moins 5 sites) et en fournir les preuves (attestation de bonne fin d'exécution ou tout autre document justificatifs).

- **Expert réseau et système d'information (SI) :** L'expert en Système réseaux et SI doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC) avec 5 années d'expérience dans le domaine de SI (la date de départ sera l'année de la première mission dans le domaine). Avoir géré au moins 2 projets complexes informatique / télécommunication (interconnexion d'au moins 5 sites) et en fournir les preuves (attestation de bonne fin d'exécution ou tout autre document justificatifs). Disposer des certifications en réseau et sécurité réseau.

  Le spécialiste doit par ailleurs avoir des connaissances avérées et approfondies des réseaux et sécurité réseaux attestés par les certifications fournies :

  - Réseaux : Protocoles de Routage, Commutations LAN, Pile TCP/IP, MPLS, VPN, DNS, DHCP, BLR, Fibre Optique, Broadband (Cisco VoIP et vidéo, data), etc.

    et

BON A LANCER

  - Connaissance technique : systèmes de détection et de prévention d'intrusion (IDS/IPS), DLP, Pare-feu, VPN, PKI, Sauvegarde et restauration, Supervision, SIEM, Système de protection des équipements, Datacenter, Firewalls, proxy virtualisation, cloud computing, etc.

NB :

✓ Le soumissionnaire présentera dans son offre le CV, les copies des diplômes demandés et les attestations de travail dûment signés par les employeurs pour les missions similaires réalisées et des preuves des certifications pour l'expert réseau et système d'information.

✓ Les CV doivent être signés par le personnel proposé ;

✓ Les deux (02) domaines de certification de l'expert Réseau et SI sont cumulatifs (réseaux et connaissances techniques).

✓ ***Tous les documents édités dans d'autres langues autres que le français doivent être accompagnés obligatoirement de la traduction en français.***

- Disposer d'un support constructeur pour le service après-vente avec possibilité de remplacement d'équipement et de maintenance préventive pour une durée d'un an après la réception.

➢ **Exigences d'ordre financier :**

- Fournir les bilans d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et états financiers certifiés par la DGID de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention de certification de la DGI, en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

- Fournir une capacité financière telle que des avoirs liquides, lignes de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle pour un

BON A LANCER

montant égal à **deux cent soixante-trois millions trois cent seize mille quarante (263 316 040) francs CFA.**

Ces attestations de capacité financière doivent être délivrées par une banque ou une institution financière agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou un organisme financier habileté.

- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence doivent produire l'assurance des risques professionnels couvrant un montant minimum égal à **sept cent vingt-quatre millions cent dix-neuf mille cent dix (724 119 110) francs CFA** qui devra être inscrit comme tel dans le contrat d'assurance à produire.

NB : les critères financiers ci-dessus sont cumulatifs

POUR LE LOT 2 :

a) Pour les anciennes entreprises :

➢ **Exigences d'ordre techniques et expériences**

- prouver à travers le registre de commerce, statuts et carte d'importateur que son entreprise est spécialisée dans le dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ;
- Disposer d'une certification Cisco Premier
- Disposer d'une spécialisation Technique Cisco Collaboration Saas
- Disposer d'une certification technique Cisco Sécurité ;
- Le soumissionnaire doit prouver qu'il a exécuté sur la période des 3 dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins deux marchés de fourniture ou de renouvellement de licence constructeur d'un montant de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de francs CFA HTVA chacun, **justifiés par l'attestation de bonne fin d'exécution ou le PV de réception et les pages de garde et de signature des contrats en copies certifiées conformes.**

- Disposer d'un personnel composé de :

BON A LANCER

  - **Expert en collaboration Cisco**

    L'expert en Système réseaux des SI doit posséder au moins BAC+ 5, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC) avec 5 années d'expérience dans le domaine des TIC (la date de départ sera l'année de la première mission dans le domaine). Avoir géré au moins 2 projets mise en œuvre de solutions de collaboration Cisco Il devra disposer d'une certification niveau professionnel Entreprise avec la spécialité « Collaboration » ;

  - **Technicien supérieur en collaboration Cisco**

    Le technicien supérieur en collaboration Cisco doit posséder au moins un BAC+3, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC) avec 3 années d'expérience dans le domaine des TIC (la date de départ sera l'année de la première mission dans le domaine). Avoir géré au moins 2 projets mise en œuvre de solutions de collaboration Cisco au bénin ou dans la sous-région. Il devra disposer d'une certification niveau professionnel Entreprise avec la spécialité « Collaboration ».

NB :

✓ Le soumissionnaire présentera dans son offre le CV, les copies légalisées des diplômes et des certifications demandés et les attestations de travail dûment signés par les employeurs pour les missions similaires réalisées.

✓ Les CV doivent être signés par le personnel proposé.

✓ ***Tous les documents édités dans d'autres langues, autres que le français, doivent être accompagnés obligatoirement de la traduction en français.***

BON A LANCER

➢ **Exigences d'ordre financier :**

- Fournir les états financiers (15 premières pages) des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) présentés par un comptable employé de l'entreprise ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention de certification de la DGI, en original ou en copie légalisée et présentant un chiffre d'affaires moyen (CAM) des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) des activités similaires pour un montant égal à **quatre-vingt-onze millions sept cent neuf mille neuf cent (91 709 900) de francs CFA**. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

- fournir une capacité financière telle que des avoirs liquides, lignes de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle pour un montant égal à **trente-six millions six cent quatre-vingt-trois neuf cent soixante (36 683 960) francs CFA.**

  Ces attestations de capacité financière doivent être délivrées par une banque ou une institution financière agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou un organisme financier habileté.

  NB : les critères financiers ci-dessus sont cumulatifs

b) Pour les entreprises naissantes ou ayant moins de trois (03) années d'existence :

➢ **Exigences techniques et expériences :**

- prouver à travers le registre de commerce, statuts et carte d'importateur que son entreprise est spécialisée dans le dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ;
- disposer d'un personnel d'encadrement composé d'une personne titulaire d'un diplôme BAC+ 5, télécommunication ou en Technologies

BON A LANCER

de l'Information et de Communication (TIC) avec au moins cinq (05) années d'expérience et doit prouver qu'il a exécuté en qualité de chef/directeur de projet sur la période des 3 dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins deux marchés de fourniture ou de renouvellement de licence constructeur, justifiés par l'attestation de bonne fin d'exécution en copies certifiées conformes.

- Le soumissionnaire doit prouver qu'il est partenaire du constructeur ou éditeur dont il propose les équipements, et/ou licences.

- Disposer d'un personnel composé de :

  - **Expert en collaboration Cisco**

    L'expert en Système réseaux des SI doit posséder au moins BAC+ 5, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC) avec 5 années d'expérience dans le domaine des TIC (la date de départ sera l'année de la première mission dans le domaine). Avoir géré au moins 2 projets mise en œuvre de solutions de collaboration Cisco Il devra disposer d'une certification niveau professionnel Entreprise avec la spécialité « Collaboration » ;

  - **Technicien supérieur en collaboration Cisco**

    Le technicien supérieur en collaboration Cisco doit posséder au moins un BAC+3, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC) avec 3 années d'expérience dans le domaine des TIC (la date de départ sera l'année de la première mission dans le domaine). Avoir géré au moins 2 projets mise en œuvre de solutions de collaboration Cisco au Bénin ou dans la sous-région. Il devra disposer d'une certification niveau professionnel Entreprise avec la spécialité «collaboration»

BON A LANCER

NB :

- ✓ Le soumissionnaire présentera dans son offre le CV, les copies des diplômes demandés et les attestations de travail dûment signés par les employeurs pour les missions similaires réalisées et des preuves des certifications.
- ✓ Les CV doivent être signés par le personnel proposé.
- ✓ ***Tous les documents édités dans d'autres langues autres que le français doivent être accompagnés obligatoirement de la traduction en français***.

➢ **Exigences d'ordre financier :**

- Fournir les bilans d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et états financiers certifiés par la DGID de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention de certification de la DGI, en original ou en copie légalisée. Les preuves de dépôt en ligne pour certification doivent accompagner les états financiers non certifiées ; les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

- Fournir une capacité financière telle que des avoirs liquides, lignes de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle pour un montant égal à **trente-six millions six cent quatre-vingt-trois neuf cent soixante (36 683 960) francs CFA.**

  Ces attestations de capacité financière doivent être délivrées par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou un organisme financier habileté.

- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence doivent produire l'assurance des risques professionnels couvrant un montant minimum égal à **cent millions huit cent quatre-vingt mille huit cent quatre-vingt-dix (100 880 890)** francs CFA qui devra être inscrit comme tel dans le contrat d'assurance à produire.

  NB : les critères financiers ci-dessus sont cumulatifs

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 18/12/ 2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au **4ème étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél : +(229) 94 66 29 74 / 95 86 16 33**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par l'acheminement à domicile localement via TOP CHRONO ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics au **4ème étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél : +(229) 94 66 29 74 / 95 86 16 33 au plus tard le 02 janvier 2024 à 10 heures 00 minute (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront**

BON A LANCER

purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'ASIN sise au 5ième étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél : +(229) 94 66 29 74 / 95 86 16 33, le 02 janvier 2024 à 10 heure 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

    - Lot 1 : **six million cinq cent quatre-vingt-deux mille neuf cent un (6 582 901) francs CFA.**
    - Lot 2 : **neuf cent dix-sept mille quatre-vingt-dix-neuf (917 099) francs CFA**

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Carole Rachel A. GBAGUIDI

SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Objet : Acquisition et pose de quatre-vingt-dix (90) lampadaires solaires photovoltaïques au profit de la commune de Grand-Popo (Relance)

Référence SIGMAP : F_C/SRFM_69327

Avis n° 94/11 /C-GP/PRMP/CCMP/COE/SP-PRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics n°2 de la mairie de Grand-Popo publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 26 septembre 2023.

2. La commune de Grand-Popo a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2023 des Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC Non Affecté 2022 investissement), afin de financer le projet de renforcement de l'accès à l'énergie, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition et de pose de quatre-vingt-dix (90) lampadaires solaires photovoltaïques au profit de la commune de Grand-Popo.

3. La Personne Responsable des Marchés Publics de la mairie de Grand-Popo sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations ci-après : (i) fourniture de quatre-vingt-dix (90) lampadaires solaires photovoltaïques y compris tous les accessoires de pose, (ii) transport des lampadaires solaires sur les différents sites, (iii) la pose des lampadaires solaires sur les différents sites à préciser par les autorités locales et la fourniture d'un certain nombre de pièces de rechanges.

L'appel d'offres est constitué d'un (01) seul lot.

Seule la variante sur le délai est autorisée.

BON A LANCER DNCMP/ M-C

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la mairie de Grand-Popo ; grandpopoprmp@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie Grand-Popo sis au 3è bureau à gauche au Rez de Chaussée du nouveau bâtiment de l'hôtel de ville tous les jours et heures ouvrables de 8h 00 à 12h 30 et 14h 00 à 17h 30 « heures locales ».

6. Le délai de livraison est de quatre (04) mois pour compter de la date de démarrage des prestations mentionnée sur l'ordre de service.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expérience**

- être un fournisseur spécialisé dans la fourniture des matériels et équipements solaires justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de distributeur ou revendeur agréé ;
- avoir exécuté avec succès, en tant qu'entrepreneur principal au profit de l'administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé au cours des cinq (05) dernières années (2018-2019-2020-2021-2022) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels et équipements solaires de montant cumulé au moins égal à **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) F CFA HT dont le minimum par marché est de trente millions (30 000 000) F CFA HT** ;
- disposer d'un personnel technique qualifié et disponible pour la réalisation des prestations notamment ceux spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification ;
- disposer d'un minimum de matériel en adéquation à l'exécution du marché avec les preuves de propriété ou de location notamment ceux spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

- **Exigences financières**

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2020 ; 2021 et 2022) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) F CFA** ;
- avoir accès à des financements auprès d'une banque ou d'une institution financières tels que : les avoirs liquides ou lignes de crédits d'un montant égal à **quarante-neuf millions cinq cent cinq mille (49 505 000) francs CFA.**

NB : Ces critères d'ordre financiers sont cumulatifs.

BON A LANCER DNCMP/ M-C

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Exigences techniques et expérience**

- être un fournisseur spécialisé dans la fourniture des matériels et équipements solaires justifié par le registre de commerce, les statuts ou l'acte de distributeur ou revendeur agréé ;
- fournir la liste des qualifications et des références professionnelles (CV, du diplôme, carte nationale d'identité/CIP et des attestations de travail) du personnel d'encadrement composé d'au moins un (01) ingénieur électricien (BAC+5 au moins) ayant dix (10) ans d'expériences générales et avoir participé à au moins cinq (05) marchés de fourniture et pose de lampadaires ;
- disposer d'un personnel technique qualifié et disponible pour la réalisation des prestations notamment ceux spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification ;

- disposer d'un minimum de matériel en adéquation à l'exécution du marché avec les preuves de propriété ou de location notamment ceux spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

- **Exigences financières**

- souscrire à une assurance des risques professionnels de montant égal à **cent dix millions neuf cent mille (110 900 000) F CFA** ;
- avoir accès à des financements auprès d'une banque ou d'une institution financières tels que : les avoirs liquides ou lignes de crédits d'un montant égal **quarante-neuf millions cinq cent cinq mille (49 505 000) francs CFA.**

NB : Ces critères d'ordre financiers sont cumulatifs.

BON A LANCER DNCMP/ M-C

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la PRMP sis au 3ème bureau à gauche au Rez de Chaussée du nouveau bâtiment de l'hôtel de ville, à compter du 18 / 12 /2023. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées au Secrétariat Permanent de la PRMP de la mairie de Grand-Popo au plus tard le 08 / 01 /2024 à 10h00 « heure locale ». Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents dans la salle de conférence de la mairie de Grand-Popo le 08 / 01 /2024 à 10h 30mn « heure locale ».

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal à **neuf cent quatre-vingt-dix mille cent huit (990 108) francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Grand-Popo, le 08 / 12 /2023

La Personne Responsable des Marchés Publics

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * COMMUNE DE GRAND-POPO

HASSANE Boubé

BON A LANCER DNCMP/ M-C

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Ministère de la Santé

Objet : Acquisition de modèles anatomiques au profit des écoles et institutions de formation des infirmiers et sage-femmes

Référence SIGMAP : F_DPAF_84310

Avis n° : N°..051...MS/PRMP/SP/SEP/SGC/SEJCQ/SAF du ..11/12/2023

Identification de la procédure : AAO N°..051...MS/PRMP/SP/SEP/SGC/SEJCQ/SAF du ..11/12/2023

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé publié sur le portail web des marchés (www.marches-publics.bj) le **08 Novembre 2023 (4ème version)**.

BON A LANCER DNCMP / DCMP / MS

2. Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national gestion 2023, afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'Acquisition de modèles anatomiques au profit des écoles et institutions de formation des infirmiers et sages-femmes**.

3. Le Ministre de la Santé (MS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les commandes en objet. Il s'agit de **l'Acquisition de modèles anatomiques au profit des écoles et institutions de formation des infirmiers et sage-femmes.** Les variantes ne seront pas prises en considération.

Le présent dossier d'appel d'offres est en lot unique :

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé, email : **sante.prmp.@gouv.bj** et prendre connaissance du document de demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé **(bâtiment à côté du magasin central 6ème porte)** Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin **Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69** de ***8 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT+1)*** à compter de .....

6- Le délai de livraison est de **deux mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de livrer les modèles anatomiques délivrés par l'Autorité contractante au titulaire du marché.

7- Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

❖ Capacité technique et expériences :

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Etre spécialisé dans le domaine de livraison des équipements et matériels médicaux, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir la carte professionnelle d'importateur en cours de validité du candidat en original ou copie légalisée ;
- Disposer d'une autorisation d'importation, de détention et de commercialisation des équipements médicaux délivrée par les autorités compétentes du Ministère de la Santé en cours de validité ;
- Disposer d'une autorisation du fabricant ou d'une autorisation du distributeur agrée ;
- Fournir la preuve d'avoir exécuté en tant que prestataire au cours des cinq (05) dernières années 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 ainsi que l'année en cours, au moins un (01) marché similaire, d'un montant de **cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) FCFA**, justifié par la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution accompagnée du contrat (page de garde jusqu'à la page de signature) ou du procès-verbal de réception accompagné du contrat (page de garde jusqu'à la page de signature) ;

BON A LANCER DNCMP / DCMP / MS

- Disposer d'un personnel clé (**un technicien biomédical titulaire d'un diplôme de BAC+3** ou équivalent avec trois (03) années d'expériences professionnelles) ayant participé à l'exécution d'un (01) marché similaire de montant au moins égal à **cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) FCFA** justifié par l'attestation de travail en original ou copie légalisée, le diplômes en copie légalisée et le Curriculum Vitae signé ;

NB : On entend par marché similaire, le marché de même nature que le présent marché et de montant égal à celui fixé ci-dessus.

Exigences financières :

- Fournir les états financiers des exercices 2020, 2021 et 2022 certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des activités de fourniture de biens et services au moins égal à **cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) FCFA** ; sur la base des états financiers des exercices 2020, 2021 et 2022 certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et

Comptables Agréés; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

ou

- Disposer d'avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) FCFA** justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence :

❖ **Exigences technique et expérience**

- Être spécialisé dans le domaine de livraison des équipements et matériels médicaux, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir la carte professionnelle d'importateur en cours de validité du candidat en original ou copie légalisée ;
- Disposer d'une autorisation d'importation, de détention et de commercialisation des équipements médicaux délivrée par les autorités compétentes du ministère de la Santé en cours de validité ;
- Disposer d'une autorisation du fabricant ou d'une autorisation du distributeur agrée ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement **(un ingénieur biomédical titulaire d'un diplôme BAC+5 ou équivalent avec 05 années d'expériences professionnelles, ayant participé à l'exécution d'un marché similaire de montant au moins égal à cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) FCFA au cours des cinq (05) dernières années 2018, 2019, 2020, 2021, 2022** ainsi que l'année en cours justifié par le diplôme en copie légalisée, le CV signé et l'attestation de travail en copie légalisée ;
- Disposer d'un personnel clé **(un ingénieur biomédical, titulaire d'un diplôme de BAC+5 ou équivalent avec cinq (05) années d'expériences professionnelles)** ayant participer à l'exécution d'un (01) marché similaire de montant au moins égal à **cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) FCFA** justifié par l'attestation de travail en original ou copie légalisée, le diplôme en copie légalisée et le Curriculum Vitae signé.

Exigences financières :

- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ;
- Produire l'assurance des risques professionnels à hauteur de **cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) FCFA** et
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (169 491 525) FCFA**, justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet du Dossier d'Appel d'Offres 0à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé – email : sante.prmp.@gouv.bj bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) **Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69** de **8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minute** à compter du 12/12/2023..... Le Dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessus. Le dossier sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER DNCMP / DCMP MS

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé **(bâtiment à côté du magasin central 6ème porte)** Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 au plus tard le 19/01/2024 **à 10 heures 00 minute (heure locale GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10- Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central) Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin au plus tard le 19/01/2024. 2023 à 10h30.

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un **million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) F CFA**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Bernice A. Grâce HODONOU
La Personne responsable des marchés publics,

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition de matériels amagnétiques au profit de l'IRM du CNHU-HKM (PNRCCH et PERFS-B)

Référence SIGMAP : F_DG_77611 BON A LANCER

Avis n° : 068/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA

Identification de la procedure: appel d'offres ouvert national sans prequalification

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National Hospitalier Hubert Koutoukou Maga de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *17 Novembre 2023*.

2. Le Centre National Hospitalier Hubert Koutoukou Maga de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer son plan de travail annuel gestion 2023, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché n° **F_DG_77611** relatif à l'acquisition de matériels amagnétiques au profit de l'IRM du CNHU-HKM (PNRCCH et PERFS-B).

3. Le Centre National Hospitalier Hubert Koutoukou Maga de Cotonou sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des **matériels amagnétiques au profit de l'IRM du CNHU-HKM (PNRCCH et PERFS-B). Le présent marché est constitué en un lot unique.** Les variantes techniques ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Mahugnon Codjo Saluc EDAH**, Personne Responsable des Marchés Publics du CNHU-HKM, Tél. : **+229 60 57 79 28**, mail : **prmp.cnhu.hkm@gmail.com** et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les soirs de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heure locale à compter du 13/12/2023.

6. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires au minimum et soixante (60) jours calendaires au maximum.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Exigences technique et expérience :** BON A LANCER

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture et la commercialisation d'équipements médicaux clairement définie par les statuts ou le RCCM ;
- Disposer d'une autorisation valide du Ministère de la Santé pour l'importation et de la commercialisation d'équipements médicaux en République du Bénin ;
- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2020 ; 2021 et 2022) y compris l'année en cours (2023), au moins deux (02) marchés similaires de fournitures d'équipements médicaux d'un montant de **Quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA HTVA chacun,** prouvés par une copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- **Exigences financières :**

- Disposer d'avoirs liquides, de fonds propres ou de lignes de crédits d'un montant de **Cent millions (100 000 000) francs CFA** justifiés par une attestation de banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ; **ou** disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant de cent millions (100 000 000) FCFA justifié par les états financiers certifiés des trois dernières (2020, 2021 et 2022) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECCA et portant la

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas trois (03) ans d'existence :

- **Exigences technique et expérience :**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture, de l'importation et la commercialisation d'équipements médicaux clairement définie par les statuts ou le RCCM,
- Disposer d'une autorisation valide du Ministère de la Santé pour l'importation et de la commercialisation d'équipements médicaux ;
- Disposer d'un ingénieur en maintenance biomédicale (BAC+05 ans) affecté à l'exécution du marché disposant d' une expérience professionnelle d'au moins sept (07) ans en général dont deux (02) ans dans l'exécution de marchés similaires, en montage et maintenance d'équipement de radio, d'IRM et de scanner dûment prouvés par le diplôme et les attestations de travail ou de service fait signés par les personnes habilitées (lot 1 à 3); les années d'expériences seront décomptées à partir de la première année de travail de l'intéressé en qualité de titulaire jusqu'à ce jour. Les années de stage professionnel ne seront pas décomptées.

- **Exigences financières :** BON A LANCER

- Disposer d'avoirs liquides, de fonds propres ou de lignes de crédits d'un montant de **cent millions (100 000 000) francs CFA ou** fournir une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité d'un montant au moins égale à **cent dix millions (110 000 000) francs CFA** justifiés par une attestation de banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- Fournir un bilan d'ouverture et les états financiers des années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECCA du Bénin et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant mention DGI doivent être en originale ou en copies légalisées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par à leurs frais par acheminement par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre Nation al Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga « CNHU HKM » avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Bénin Tél 60 57 79 28/ 21 30 06 56 les matins de 08 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale *au* plus tard le 09/01/24 à 10 heures 00 minutes, heures de Cotonou. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Salle de réunion de la Direction Générale du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga « CNHU-HKM » située à côté du bureau du Directeur Général du CNHU-HKM, avenue Jean Paul II, Cotonou Bénin le 09/01/2024 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **d'un million (1 000 000)** de FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 11 DEC 2023

BON A LANCER

CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE * Hubert K. MAGA * PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Mahugnon Codjo Saluc EDAH
Personne Responsable des Marchés Publics / CNHU-HKM

Procès–verbal d'infructuosité

Objet : Avis à manifestation d'intérêt (AMI) N°005/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 26/10/2023 relatif aux prestations d'architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou.

Mode de passation : Avis à manifestation d'intérêt (AMI)

L'an deux mil vingt-trois et le mardi 05décembre à 10 heures00, dans la salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'est réunie pour prononcer l'infructuosité du marché relatif à l'avis cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N° 056/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 17 octobre 2023** les personnes dont les noms suivent :

Président : Félix Dieudonné ADAHE VIGBE, PRMP

- Rapporteur : Sorhibou AVLESSI, Spécialiste en Passation des Marchés Publics, Coll/DMP

- Membres :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
DI	Adamo ESPOSITO	DI/PAC	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse détaillée des manifestations se présentent dans le tableau de synthèse ci-après :

Lot Unique	**Intitulé :** Architecture intérieure du Centre des Affaires Maritimes de Cotonou.
Procédures	
Mode de passation	Appel à Manifestation d'intérêt
Justification	-
Soumissionnaire(s)	
- **MARIAM KOMAN KEITA** - **NOUVELLE VISION SARL** - **SOUKAINA Hassani** - **KISSI Romaric** - **CABINET AMASEY** - **AGUENOUNON SENAMI** - **BOUZGUENDA Wiem** - **SATA CONCEPTE**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
MARIAM KOMAN KEITA	**La manifestation n'est pas qualifiée.** En effet ce soumissionnaire a obtenu la note de 55/100.
NOUVELLE VISION SARL	**La manifestation est non recevable.** Ce soumissionnaire a déposé sa manifestation pour le compte d'un cabinet d'architecture et non d'un consultant individuel. La COE a décidé de ne pas contrôler la présence physique des pièces du dossier de manifestation d'intérêt.
SOUKAINA Hassani	**La manifestation est non recevable** Ce soumissionnaire a déposé sa manifestation en exemplaire unique sans fournir le support électronique contenant la version électronique de sa manifestation. La COE a décidé de ne pas contrôler la présence physique des pièces du dossier de manifestation d'intérêt.
KISSI Romaric	**La manifestation n'est pas qualifiée.** En effet ce soumissionnaire a obtenu la note de 55/100.
CABINET AMASEY	Ce soumissionnaire a déposé sa manifestation par mail. Elle est donc déclarée irrecevable par la COE.
AGUENOUNON SENAMI	**La manifestation est non recevable.** Ce soumissionnaire a fourni une lettre de manifestation d'intérêt non cachetée. Cette pièce n'est pas conforme au modèle présenté dans l'avis d'appel à manifestation.
BOUZGUENDA Wiem	**La manifestation est non recevable :** Ce soumissionnaire a fourni une lettre de manifestation d'intérêt non datée. Cette pièce n'est pas conforme au modèle présenté dans l'avis d'appel à manifestation
SATA CONCEPTE	**L'offre est non recevable :** Ce soumissionnaire a déposé sa manifestation hors délai. Elle est donc déclarée irrecevable par la COE
Attributaire	
Nom	- **Néant**
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé) TTC	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	-
Prix	F CFA
Délai d'exécution	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non Applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

La présente procédure est déclarée infructueuse selon les dispositions de l'article 71 du Code des Marchés Publics sous réserve de la validation de la DCMP.

Le Président a clôturé la séance à 10 heures 45 minutes.

Fait à Cotonou, le 05 décembre 2023

Ont signé :

Le Président
Felix Dieudonné ADAHE VIGBE
DMP

Le Rapporteur
Sorhibou AVLESSI
SPMP

Les membres
05/12/23
Esposito ADAMO
DIT

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale du Bois

Objet : ***Débardage de grumes dans les secteurs forestiers de la SONAB***

Référence de l'AAO : ***S_SONAB_74748***

Avis n° : 027 **/2023/SONAB/AP/PRMP/S-PRMP du** 14/12/2023

BON A LANCER

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale du Bois (SONAB) version n°3 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj) le 10 Novembre 2023.

2. La Société Nationale du Bois a obtenu dans le cadre de son budget exercice 2023 des fonds afin de financer ***le débardage de grumes*** dans ses secteurs forestiers, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de ***débardage de grumes dans les secteurs forestiers de la SONAB.***

3. La Société Nationale du Bois (SONAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : débardage de 10.000 m³ de grumes dans ses secteurs forestiers. Ces prestations qui sont réparties **en trois (03) lots** et **pour une durée de douze (12) mois pour chacun des lots** se présentent comme suit :

- ***Lot 1*** *: débardage de 3000 m³ de grumes dans les secteurs d'Agrimey, Djigbé et Toffo selon la méthode par traçabilité ou ordinaire ;*
- ***Lot 2*** *: débardage de 3500 m³ de grumes dans le secteur d'Akpè selon la méthode par traçabilité ou ordinaire ;*
- ***Lot 3*** *: débardage de 3500 m³ de grumes dans les secteurs de Koto et Massi selon la méthode par traçabilité ou ordinaire.*

NB :
- les offres seront présentées par lot

- Les quantités prévues dans les présents lots peuvent faire l'objet d'un dépassement de 15% ou d'une diminution du même pourcentage.

- Les candidats peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots mais ne peuvent être attributaires que de deux (02) lots au plus à condition de prouver la capacité financière, technique et matérielle.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 18 décembre 2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale du Bois (SONAB), sis dans l'enceinte de la Direction Générale de la SONAB à Akpakpa PK3 Route de Porto-Novo, premier bâtiment à gauche après le deuxième mât, premier étage, Tél. 00229 98 99 65 16 ; Email : secretariat.prmp@sonab.bj ou onabprmp@yahoo.com de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes.***

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**
  - Être une entreprise intervenant dans le domaine de l'exploitation forestière ;
  - Avoir exécuté avec satisfaction au moins un (01) marché relatif au débardage d'un montant de **trente-six millions (36 000 000) FCFA pour le lot 1 et quarante-deux millions (42 000 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3** au moins au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) et de l'année en cours, justifié par les copies simples des pages de garde, pages de signature et pages portant le montant des contrats accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception

5

signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administrations publiques ou privées, Sociétés ou Offices d'Etat d'économie mixte, Représentations Internationales au Bénin) ;

- Disposer de moyens humains spécialisés et qualifiés (**chef chantier titulaire d'un BEPC ou d'un BEAT ayant au moins deux (02) ans d'expérience dans le domaine, tractoristes disposant d'un permis de conduire de catégorie B, d'une attestation de fin d'apprentissage en conduite de tracteur et d'une expérience de trois (03) ans au moins dans le domaine et des aides-tractoristes ayant une expérience d'au moins un (01) an dans le domaine**) composés au moins à cinquante pour cent (50%) de riverains des secteurs concernés (fournir à cet effet la liste exhaustive des manœuvres à utiliser ainsi que leur village d'origine. **Cette liste doit être certifiée (datée, signée et cachetée) par une autorité locale** : Chef village ou Chef Quartier ou Chef d'Arrondissement ou Maire, etc…). **La date de signature de ladite liste ne doit pas être antérieure à la date de lancement du présent appel d'offres ni ultérieure à la date de dépôt inscrite dans l'appel d'offres.**

Fournir pour ce personnel, les diplômes ou attestations de fin de formation accompagnées des attestations de travail, de service fait ou de bonne fin d'exécution et les attestations de disponibilité.

BON A LANCER

- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution de la prestation (tracteurs puissants adaptés à tous les types de sols et disposant d'un système de treuil à câble d'une longueur de 30 m au moins conçu pour le débardage de grumes) et à la santé et sécurité au travail (gants, bottes, casques de chantier et boite à pharmacie) prouvés par les photos des matériels et les preuves de leur propriété ou de leur location ou de la promesse de leur location sur la durée d'exécution des prestations ; les tracteurs doivent disposer de pièces à jour au regard de la législation.

Exigences financières :

- Disposer d'un avoir liquide sous la forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **dix millions huit cent mille (10 800 000) FCFA pour le lot 1 et de douze millions six cent mille (12 600 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3**, prouvé par une attestation de banque, un organisme financier ou par tout autre document légal exigible en République du Bénin pour chacun des lots (***attestation de capacité financière***) ;

- Une garantie de bonne exécution d'un montant de :

  - Un million huit cent mille (1 800 000) FCFA pour le lot 1 ;
  - Deux millions cent mille (2 100 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3.

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2021, 2020) au moins égal à **trente-six millions (36 000 000) FCFA pour le lot 1** et **quarante-deux millions (42 000 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3** justifié par les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

(L'attestation d'un membre de l'OECCA n'est pas obligatoire pour les PME Béninoises).

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

BON A LANCER

- Être une entreprise intervenant dans le domaine de l'exploitation forestière ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement composé de deux (02) personnes physiques (chefs d'équipe) ayant supervisé chacun au moins deux (02) prestations de débardage de grumes avec satisfaction, au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) et de l'année en cours justifiées par les copies simples des attestations de travail, des attestations de service fait ou de bonne fin d'exécution ;

- Disposer de moyens humains spécialisés et qualifiés (**chef chantier titulaire d'un BEPC ou d'un BEAT ayant au moins deux (02) ans d'expérience dans le domaine, tractoristes disposant d'un permis de conduire de catégorie B, d'une attestation de fin d'apprentissage en conduite de tracteur et d'une expérience de trois (03) ans au moins dans le domaine et des aides-tractoristes ayant une expérience d'au moins un (01) an dans le domaine**) composés au moins à cinquante pour cent (50%) de riverains des secteurs concernés (fournir à cet effet la liste exhaustive des manœuvres à utiliser ainsi que leur village d'origine. **Cette liste doit être certifiée (datée, signée et cachetée) par une autorité locale** : Chef village ou Chef Quartier ou Chef d'Arrondissement ou Maire, etc…). **La date de signature de ladite liste ne doit pas être antérieure à la date de lancement du présent appel d'offres ni ultérieure à la date de dépôt inscrite dans l'appel d'offres.**

Fournir pour ce personnel, les diplômes ou attestations de fin de formation accompagnées des attestations de travail, de service fait ou de bonne fin d'exécution et les attestations de disponibilité.

- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution de la prestation (tracteurs puissants adaptés à tous les types de sols et disposant d'un système de treuil à câble d'une longueur de 30 m au moins conçu pour le débardage de grumes) et à la santé et sécurité au travail (gants, bottes, casques de chantier et boite à pharmacie) prouvés par les photos des matériels et les preuves de leur propriété ou de leur location ou de la promesse de leur location sur la durée d'exécution des prestations ; les tracteurs doivent disposer de pièces à jour au regard de la législation.

BON A LANCER

Exigences financières :

- Disposer d'une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant des risques à hauteur de **trente-six millions (36 000 000) FCFA pour le lot 1** et **quarante-et-deux millions (42 000 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3** ;

- Une garantie de bonne exécution d'un montant de :

  - Un million huit cent mille (1 800 000) FCFA pour le lot 1 ;
  - Deux millions cent mille (2 100 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3

- Disposer d'un avoir liquide sous la forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **dix millions huit cent mille (10 800 000) FCFA pour le lot 1 et de douze millions six cent mille (12 600 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3**, prouvé par une attestation de banque, un organisme financier ou par tout autre document légal exigible en République du Bénin pour chacun des lots (***attestation de capacité financière***) ;

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers fourniront les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

(L'attestation d'un membre de l'OECCA n'est pas obligatoire pour les PME Béninoises).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de douze (12) mois pour chacun des lots.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du ...1er décembre 2023... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale du Bois (SONAB), sis dans l'enceinte de la Direction Générale de la SONAB à Akpakpa PK3 Route de Porto-Novo, premier bâtiment à gauche après le deuxième mât, premier étage, Tél. 00229 98 99 65 16 ; Email : secretariat.prmp@sonab.bj ou onabprmp@yahoo.com*** *de* ***08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes*** *et de* ***14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes***. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale du Bois (SONAB), sis dans l'enceinte de la Direction Générale de la SONAB à Akpakpa PK3 Route de Porto-Novo, premier bâtiment à gauche après le deuxième mât, premier étage, Tél. 00229 98 99 65 16 ; Email : secretariat.prmp@sonab.bj ou onabprmp@yahoo.com*** au plus tard le ...11 janvier 2024... à 10 heures 00 minutes.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : ***Salle de conférence de la Direction Générale de la SONAB à Cotonou, sise au rez-de-chaussée juste après la guérite de la direction Générale de la SONAB le ...11 janvier...2024 à 10h30.***

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- Trois cent soixante mille (360 000) FCFA pour le lot 1 ;
- Quatre cent vingt mille (420 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix *(90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

14. Une visite guidée des sites sera organisée à l'intention des candidats suivant le chronogramme ci-après :

LIEU	Agrimey, Djigbé, Toffo	Massi, Koto et Akpè
DATES	04/01/2023	05/01/2023
HEURES	10 heures	10 heures

Cotonou, le 14 décembre 2023

BON A LANCER

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Françoise ZOHONCON WOROU

Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Commune d'ALLADA**

Objet : Maintenance et réparation de matériels et d'équipement médicaux au profit du centre de prise en charge des cas graves de COVID 19 dans la commune d'Allada

Référence de l'AAO : S_DST_83778

Avis n° 032/32/ S_DST_83778 /C-AL /PRMP/DDCMP/SP-PRMP du 18/12/2023

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune d'Allada publié sur le portail web des marchés publics le 17 Octobre 2023.

2. La commune d'Allada a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer les services courants, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **la maintenance et réparation de matériels et d'équipement médicaux au profit du centre de prise en charge des cas graves de COVID 19 dans la commune d'Allada**.

3. La commune d'Allada sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **Maintenance et réparation de matériels et d'équipement médicaux au profit du centre de prise en charge des cas graves de COVID 19 dans la commune d'Allada.**
Le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est constitué en lot unique.
Ces services sont à réaliser dans un délai d'exécution de **six (06) mois**.
Le marché sera à prix unitaires et les variantes ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la commune d'Allada; email : prmpallada2@gmail.com; Tél : 229 65-58-58-98** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat de la PRMP de la de la tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midi (heure locale).**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

❖ **Exigences techniques et expériences :**
- Être spécialisé dans le domaine de la maintenance équipement médicaux ou équivalent justifié par le registre de commerce ou les statuts
- Disposer du personnel clé et du matériel nécessaires exigés pour l'exécution du marché (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées)

NB : Le candidat devra joindre les CV + diplômes + attestations de service fait + carte d'identité + attestation de disponibilité du personnel demandé. Le candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant le formulaire PER 1 de la section II, formulaires de soumission appuyé des preuves de qualifications (diplôme) et des attestations ou certificats de travail.
Dans le cadre de l'analyse des offres, l'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier par tous les moyens, toutes les informations fournies par le soumissionnaire pour justifier ses qualifications. En cas de fausse déclaration, son offre sera écartée.

- Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire dans au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, 2018) et de l'année en cours au moins deux marchés similaires qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel. Le montant HT de chacun des deux marchés doit être égal à: **soixante six millions quatre cent mille (66 400 000 F CFA) Francs CFA.**

❖ **Exigences financières :**
- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services d'un montant de **: soixante six millions quatre cent mille (66 400 000 F CFA) Francs CFA**qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours **des années 2022, 2021, 2020.**
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **Vingt-deux millions cent trente-trois mille trois cent trente-trois (22 133 333) Francs CFA.**

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

❖ **Exigences techniques et expériences :**
- Être spécialisé dans le domaine de la maintenance équipement médicaux ou équivalent justifié par le registre de commerce ou les statuts
- Disposer du personnel clé, un personnel d'encadrement et du matériel nécessaires exigés pour l'exécution du marché (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

❖ **Exigences financières :**
- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence, doivent présenter leur bilan d'ouvertures et les bilans de leurs années d'existence, **certifiés** par la Direction Générale des Impôts et des Domaines (**DGI**) ;
- Disposer de liquidité sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **vingt-deux millions cent trente-trois mille trois cent trente-trois (22 133 333) FCFA**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréé ou ayant un correspondant au Bénin, conformément au modèle joint au DAO ;
- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels d'un montant minimum de **soixante six millions quatre cent mille (66 400 000) FCFA** auquel s'ajoute le montant de la franchise.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de **six (06) mois**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du…18…/…12…/ *2023.* Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à la Mairie d'ALLADA, situé au Quartier Avazounkpa au bord de la RNIE2, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midis (heure locale)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à la Mairie d'ALLADA, situé au Quartier Avazounkpa au bord de la RNIE2, BP : 118 ALLADA au** plus tard le 11 / 01 / **2024 à 10 heures 00 minutes (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **salle de conférence de la Mairie d'Allada, le** 11 / 01 / **2023 à 10 heures 30 minutes**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **six cent soixante quatre mille (664 000 F CFA) Francs CFA.**
En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Allada, le 18 / 12 / 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics

Département de l'Atlantique – La Personne Responsable des Marchés Publics – COMMUNE D'ALLADA

Babatounde Anselme ZITTI

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de N'Dali

Objet : Construction de 665,36 mètres linéaires de clôture+ un module de latrine à deux cabines + un hangar dans le marché à bétail et de petits ruminants de N'Dali lot unique.

Référence SIGMAP : T_ST_83301

(AOO) Avis **n°**.51/MCN'/…024…/T_ST_83301/PRMRP/CCMP/SP-PRMP/2023
du ..14../...12.../2023
Identification de la procédure :51/MCN'/…/T_ST_83301/PRMRP/CCMP/SP-PRMP/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de N'Dali publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 18 septembre 2023.

2. La Mairie de N'Dali *a* obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, Exercice 2023, des ressources propres, afin de financer l'amélioration des conditions et capacités d'accueil des marchés locaux et des usagers des infrastructures marchandes et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer la Construction de 665,36 mètres linéaires de clôture+ un module de latrine à deux cabines + un hangar dans le marché à bétail et de petits ruminants de N'Dali lot unique.

3. La Mairie de N'Dali sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la Construction de 665,36 mètres linéaires de clôture+ un module de latrine à deux cabines + un hangar dans le marché à bétail et de petits ruminants de N'Dali lot unique Aucune variante ne sera prise en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ Capacité technique et expériences :

Cellule de Contrôle des Marchés Publics – C.C.M.P. – BON A LANCER

- Être spécialisée dans le domaine d'activités de BTP, justifié par le registre de commerce ;
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021et 2022) au moins trois (03) marchés de travaux similaires, justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception + copies légalisées des contrats y afférents délivrées par une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou une multinationale ou une toute autre personne morale de droit privée chacun de montant supérieur ou égal à quarante-deux millions (42 000 000) F CFA hors taxes
- Elles doivent fournir :
  - un (01) Conducteur des travaux (de niveau BAC + 5 en Génie Civil) avec une expérience globale de cinq (05) ans au moins en travaux et ayant conduit au moins deux (02) marchés de travaux similaires d'un montant supérieur ou égal à quarante-deux (42 000 000) F CFA hors taxes au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;
  - un (01) Chef Chantier (de niveau BAC + 3 en Génie Civil) avec une expérience globale de cinq (05) ans au moins en travaux et ayant conduit au moins deux (02) marchés de travaux similaires d'un montant supérieur ou égal à quarante-deux (42 000 000) F CFA hors taxes au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;
  - Le candidat doit établir qu'il dispose les matériels suivants :

▪ une (01) bétonnières d'une capacité de 100 litres au moins ;
▪ un (0) vibreur à aiguille.
▪ un (01) camion benne

BON A LANCER

NB : Le Candidat doit justifier le matériel en propre par des preuves de propriété (photocopie légalisée par le tribunal et toute autre preuve et papier d'achat pour le reste ; et en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier sous peine de rejet de l'offre.

Capacité financière :
- Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel supérieur ou égale à quarante-deux (42 000 000) F CFA hors taxes justifiés par les états financiers (quinze premières pages) des trois (03) dernières années (2022, 2021 et 2020) présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agrées (OECCA) et portant la mention DGI.

- Les soumissionnaires étrangers doivent fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

- fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin d'un montant de vingt-huit mille (28 000 000) F CFA pour chaque lot, confirmant que l'attributaire provisoire bénéficie de crédits bancaires. L'attributaire étranger non-résident à l'espace UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié à la section VII : Formulaires de marché.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

❖ Capacité technique et expériences :

Elles doivent fournir :

- un (01) Conducteur des travaux (de niveau BAC + 5 en Génie Civil) avec une expérience globale de dix (10) ans au moins en travaux et ayant conduit au moins quatre (04) marchés de travaux similaires d'un montant supérieur ou égal à quarante-deux (42 000 000) F CFA hors au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;
- un (01) Chef Chantier (de niveau BAC + 3 en Génie Civil) avec une expérience globale de dix (10) ans au moins en travaux et ayant conduit au moins quatre (04) marchés de travaux similaires d'un montant supérieur ou égal à quarante-deux (42 000 000) F CFA hors taxes au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;

Le candidat doit établir qu'il dispose les matériels suivants :

- un (01) bétonnières d'une capacité de 100 litres au moins ;
- un (01) vibreurs à aiguille.
- un (01) camion benne

NB : Le Candidat doit justifier le matériel en propre par des preuves de propriété (photocopie légalisée par le tribunal et toute autre preuve et papier d'achat pour le reste ; et en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier sous peine de rejet de l'offre.

❖ Capacité financière :

- Les entreprises naissantes fourniront un bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence doivent les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI ;

- fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin d'un montant de vingt-huit mille (28 000 000 F CFA pour chaque lot, confirmant que l'attributaire provisoire bénéficie de crédits bancaires. L'attributaire étranger non-résident à l'espace UEMOA doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin, conformément au modèle spécifié à la section VII : Formulaires de marché.

- fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels en original couvrant le délai d'exécution du marché.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de trois **(03) mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire ; Email : spprndali@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics (SP-PRMP) sis au Bloc Administratif de la Mairie de N'Dali, contact 96707908 , tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 11/12/2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *(SP-PRMP) sis au Bloc Administratif de la Mairie de N'Dali, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.*

   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP), au plus tard le ....09/01/.....2024 à 10 heures précises (GMT+1).Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Mairie de N'Dali, le ..09...../..01...../2024 à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre-cent-vingt-trois mille (423 000) Francs CFA pour chaque lot. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à N'Dali, le..08../..12../2023.

La Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER

Chabi SAKA SEKO

Avis d'attribution définitive

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert **N°/008 /C-APL/PRMP/SP-PRMP** du **22 septembre 2022** relatif aux travaux d'extension et réhabilitation du laboratoire COVID-19 dans la commune d'Aplahoué

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mille vingt-trois et le mardi vingt et un novembre, la Personne Responsable des Marchés Publics a procédé à l'attribution définitive du marché cité en objet.

AUTORITÉ CONTRACTANTE	Commune d'Aplahoué
OBJET DU MARCHÉ	travaux d'extension et réhabilitation du laboratoire COVID-19 dans la commune d'Aplahoué
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	contrat N°61/004/C-APL/DST/DAAF/23 du 10 mars 2023
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	10 novembre 2022
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	22
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	société **COSMOS ENTREPRISE SARL**, *RCCM N° RB/ABC/20 B 3351*, **IFU : 3202011751529** du 21 Aout 2020 faisant élection de domicile à **Hévié-kpota, Abomey Calavi, Atlantique BENIN, Tel : 95 84 91 21**
MONTANT DU MARCHE	55 261 489 Francs CFA
DATE D'ENTRE EN VIGUEUR DU MARCHE	20 Novembre 2023
DELAI D'EXECUTION	04

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé : Travaux d'extension et réhabilitation du laboratoire COVID-19 dans la commune d'Aplahoué**
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offres**
Justification	**Montant supérieur à 35 000 000 FCFA**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Rapport de validation de la cellule de contrôle des marchés publics : **22 septembre 2022**
Soumissionnaire(s)	
• Sté PYRAMIDE BTP SARL • GROUPEMENT SIG SARL MIKEM TECHNOLOGIE SARL • ETS SOK-AS • Sté AC SOLUTION Sarl • Sté AGMF Sarl • Sté SOGECI AFRIQUE Sarl • Sté ALA et Fils • ETS AFRIKA BELIEVE • Sté DM DIEU D'ABORD • HBC COMPAGNY • ENTREPRISE CETES • ETS CAAM • ETS BON BERGER • Sté SKL GROUP Sarl • STE HOLY TRINITY THRONE SD Sarl • ETS A TOUT PRIX • Sté SEL BNS SARL • Sté COSMOS-ENTREPRISE • Sté WILL I'AM BENIN • SELCO BTP • I'AM SERVICE Sarl • ETS SENAN MAHUTIN TOPO	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Sté PYRAMIDE BTP SARL	Absence de preuve justifiant l'expérience du personnel spécialisé
GROUPEMENT SIG SARL MIKEM TECHNOLOGIE SARL	Méthode et planning d'exécution non conformes ;
ETS SOK-AS	Programme des travaux non fourni Méthode et planning d'exécution non conformes ;
Sté AC SOLUTION Sarl	Programme des travaux non conformes Méthode et planning d'exécution non conformes ;
Sté AGMF Sarl	Méthode et planning d'exécution non conformes ;
Sté SOGECI AFRIQUE Sarl	Méthode et planning d'exécution non conformes ;
Sté ALA et Fils	Programme des travaux non conformes Méthode et planning d'exécution non conformes ; Liste des matériels non conformes
ETS AFRIKA BELIEVE	Planning d'exécution non conforme ; Liste des matériels et du personnel non conformes Programme des travaux et Méthode d'exécution non fournis ;
Sté DM DIEU D'ABORD	Méthode d'exécution non conforme ;
HBC COMPAGNY	planning d'exécution et liste du personnel non conformes
ENTREPRISE CETES	Méthode et planning d'exécution non conformes ;
ETS CAAM	Méthode et planning d'exécution non conformes ;
ETS BON BERGER	Liste du personnel non conforme Preuve d'exécution des travaux similaires non conformes
Sté SKL GROUP Sarl	Planning d'exécution non conforme ;
STE HOLY TRINITY THRONE SD Sarl	Liste du personnel non conforme Preuve d'exécution des travaux similaires non conformes
ETS A TOUT PRIX	Méthode d'exécution et liste du personnel non conformes
Sté SEL BNS SARL	Programme des travaux, Méthode et planning d'exécution non conformes
Sté WILL I'AM BENIN	Méthode et planning d'exécution non conformes
I'AM SERVICE Sarl	Planning d'exécution non conforme
SELCO BTP	liste du personnel non conforme Preuve d'exécution des travaux similaires non conformes
ETS SENAN MAHUTIN TOPO	Méthode et planning d'exécution non conformes

Attributaire		
Nom	**Sté COSMOS-ENTREPRISE SARL**	
Montant proposé	**55 261 489** FCFA	
Montant évalué (corrigé)	**55 261 489** FCFA	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Travaux d'extension et réhabilitation du laboratoire COVID-19 dans la commune d'Aplahoué	
Prix	65 013 500 FCFA TTC	
Délai d'exécution	4 mois	

Au regard des résultats d'analyse ci-dessus, la Personne Responsable des Marchés Publics déclare la société **COSMOS ENTREPRISE SARL** attributaire définitif du marché relatif aux travaux d'extension et réhabilitation du laboratoire COVID-19 dans la commune d'Aplahoué pour un montant de **cinquante-cinq millions deux cent soixante et un mille quatre cent quatre-vingt-neuf (55 261 489) Francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).**

Le délai de la réalisation des travaux est de de **quatre (04) mois** pour les deux lots.

Fait à Aplahoué, le 21 Novembre 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Joseph ATCHADE

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

1. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)[1]

Projet : BRIC

Objet : MISSION D'ACTUALISATION/ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DANS LES VILLES D'ABOMEY-CALAVI ET NATITINGOU.

Référence du marché : PI_PVD_71337

Avis N° A.97/ PRMP/MCVT/DGUDF/S-PRMP du 12 DEC 2023

1. Le présent *avis à manifestation d'intérêt (AMI)* fait suite au plan de passation des marchés publics de Ministère du Cadre de Vie et des transports en charge du développement durable publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 18 octobre 2023.
2. Le Ministère du Cadre de Vie et des transports en charge du développement durable a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, exercice 2023 afin de financer le projet BRIC, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatives à la mission d'actualisation/élaboration du plan directeur d'urbanisme dans les villes d'Abomey- Calavi et Natitingou.
3. Les prestations comprennent l'élaboration :

- Un diagnostic participatif qui met en évidence les potentialités du territoire. Le prestataire devra indiquer, sur la base d'un zonage et de cartes, les zones à risques et à privilégier pour (i) toute nouvelle implantation d'équipements d'infrastructures et de communication routière, (ii) d'éventuelles futures extensions urbaines, (iii) la préservation du patrimoine architectural et touristique, et (iv) le déploiement de nouvelles activités économiques dont des activités agricoles, forestières, touristiques, etc. Dans ce cadre les rapports d'études sectoriels disponibles sur la commune doivent être mis à contribution par le consultant.
- Un document de planification stratégique et opérationnelle qui doit contenir une réflexion sur la protection et la sauvegarde du patrimoine architectural et touristique et les effets des changements climatiques et des mesures identifiées pour y répondre. Cette mission se fera selon un processus de co-construction de règles partagées, acceptées et validées avec les acteurs qui les appliqueront.

  Le prestataire déterminera entre autres les grands équilibres entre les espaces urbains existants, ceux encore disponibles pour une éventuelle urbanisation (en accord avec les textes et réglementations en vigueur au Bénin) et les espaces historiques, naturels, versants, agricoles ou forestiers à préserver, en prenant en compte les impacts du changement climatique.
- La mise en œuvre d'un Plan d'engagement des parties prenantes. L'enjeu majeur réside dans la capacité à générer le débat, à écouter, à concerter, à animer avec les communautés (chefs de quartiers/villages, associations, etc.) et les Autorités ayant une fine connaissance de leur territoire (Autorités centrales, Autorités départementales, Autorités municipales / communales,) pour que le document soit la résultante des attentes et besoins du terrain et du territoire. Des actions d'urbanisme seront identifiées afin de pouvoir proposer des idées à être développées pour une appropriation locale de l'exercice. Il conviendra de traduire précisément, clairement, pédagogiquement, et simplement ces échanges dans le document produit autant que de besoin. La validation des cartes, rapports, règles par tous les acteurs, est nécessaire pour l'appropriation complète et pour les sensibiliser sur leur application. Le consultant devra donc proposer une méthodologie de consultation de la population et des acteurs locaux, de manière à garantir la meilleure appropriation possible des enjeux de développement urbain et de protection du patrimoine.

  En conséquence, il élaborera un plan d'engagement des parties prenantes qui décrira le jeu des acteurs existants, permettra de les consulter et d'échanger avec eux pendant les phases d'élaboration du document et fixera le rôle de chacun dans la mise en œuvre du document de planification urbaine. Il comprendra également une description précise des moyens mis en œuvre pour communiquer les résultats auprès de la population (explication des règles d'urbanisme, protection du patrimoine et des zones naturelles, inconstructibilité des zones inondables…). Ce plan d'engagement des parties prenantes fera l'objet d'un suivi régulier pour s'assurer de sa bonne application et, le cas échéant, pour pouvoir le modifier et le mettre à jour. C'est un document qui sera vivant tout au long du projet.
- La mise à disposition de document et outils de vulgarisation.

  Le consultant élaborera des outils pour la vulgarisation et l'appropriation du PDU par les acteurs communaux. Il élaborera les supports nécessaires à la bonne conduite de ces ateliers de validation (au moins trois ateliers d'appropriation : PEPP, rapport diagnostic, le PDU).

  Il élaborera une plaquette synthèse qui présentera le document élaboré. Ladite plaquette est un livre de poche qui servira à présenter de façon succincte la quintessence du document de planification. Cette plaquette sera produite en cent (100) exemplaires et en version numérique. Par ailleurs, il sera proposé une vidéo de présentation de 10 à 15 minutes qui résume le contenu du Plan Directeur d'Urbanisme et rappelle les exigences à observer par les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

  Les points énumérés ci-dessus comme faisant partie des prestations sont non limitatifs ; ainsi le consultant accomplira toutes autres prestations nécessaires pour l'atteinte de tous les objectifs généraux et spécifiques découlant du thème de l'étude.
4. Le délai de réalisation de la mission est de six (06) mois.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste de cinq (05) candidats au moins et de huit (08) au plus présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis[4]. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère[5]	Sous-critères d'évaluation et note[6]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Inscription sur le RCCM les domaines d'activité suivantes: Etude; appel technique et renforcement des capacités pour l'élaboration des études environnementales et sociales; ingénierie de l'aménagement, de l'environnement et du développement durable, génie civile, planification ou équivalent (10 pts) -Non-inscription: 00 pt	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des 10 dernières années	[25]	• Anciennes entreprises : avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'élaboration de documents d'urbanisme ou de l'aménagement durable des villes au cours des dix (10) dernières années : 2013 ; 2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017 ; 2018 ; 2019 ; 2020 ; 2021 ; 2022 et l'année en cours (à raison de 5 points par expérience approuvée) • Entreprises naissantes : disposer d'un personnel d'encadrement BAC + 5 en urbanisme, architecture, géographie ou tout autre équivalent ayant participé/réalisé au moins cinq (05) missions d'élaboration de documents d'urbanisme ou de l'aménagement durable des villes (à raison de 5 points par expérience approuvée).	• Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des 10 dernières années	[50]	• Anciennes entreprises : avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'actualisation ou d'élaboration d'un plan directeur d'urbanisme dans les villes au cours des dix (10) dernières années : 2013 ; 2014 ; 2015 ; 2016 ; 2017 ; 2018 ; 2019 ; 2020 ; 2021 ; 2022 et l'année en cours (à raison de 10 points par expérience approuvée). • Entreprises naissantes : disposer d'un personnel d'encadrement BAC + 5 en urbanisme, architecture, géographie ou tout autre diplôme équivalent ayant participé/réalisé au moins cinq (05) missions d'actualisation ou d'élaboration du plan directeur d'urbanisme dans les villes (à raison de 10 points par expérience approuvée).	• Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	- Présentation du Cabinet (2,5 pts) - Organigramme de structure (2,5 pts)	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	- 01 urbaniste sénior (Chef (fe)) de mission) en urbanisme de niveau BAC +5; (02 points) -01 architecte et ou urbaniste, niveau BAC + 5 en architecture ou en urbanisme (01 point) -01 géographe de niveau BAC + 5 en géographie ou tout diplôme équivalent (01 points) -01 sociologue, spécialiste de niveau BAC +5 en sociologie tout autre diplôme équivalent (01 point) -01 environnementaliste, de niveau au moins BAC +5 en géographie ou en environnement ou tout autre diplôme équivalent (01 point) -01 cartographe spécialiste en géo-information, SIG et analyse de territoire de niveau Bac + 5 en géographie avec comme spécialité, la cartographie ou tout autre diplôme équivalent; (01 point) - (1) ingénieur(e) spécialiste en génie civil / infrastructures sonic, réseaux urbains divers, ouvrages d'art de niveau BAC + 5 en génie civile; (01 point) -01 juriste/urbaniste, de niveau BAC + 5 en urbanisme ou tout autre diplôme équivalent; (1 point) - 01 économiste statisticien/planificateur, de niveau BAC + 5 en économie ou statistique ou planification : (01 point)	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	[100]		

[5] Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.

[6] Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, l'intitulé et la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.
NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

La note minimale requise pour être présélectionné est 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne devrait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08). En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) 01 BP : 3502 Cotonou Tél. : (229) 21 31 81 45 ; Fax : 00 229 21 31 5 09, e-mail : Prmp_mcvdd@cadredevie.bj et aux heures suivantes : de 08 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30 tous les jours ouvrables. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.
12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 13 Décembre 2023. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : 01 BP : 3502 Cotonou Tél. : (229) 21 31 81 45 ; Fax : 00 229 21 31 5 09, e-mail : Prmp_mcvdd@cadredevie.bj au plus tard le 13/12/2023 à 10 heures 00 précises (heure locale : GMT+1). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par DHL ou la poste.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[7] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après: Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) 01 BP : 3502 Cotonou Tél. : (229) 21 31 81 45 ; Fax : 00 229 21 31 5 09, e-mail : Prmp_mcvdd@cadredevie.bj au plus tard le 09/01/2024 à 10 heures 00 précises (heure locale : GMT+1). Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) 01 BP : 3502 Cotonou Tél. : (229) 21 31 81 45 ; Fax : 00 229 21 31 5 09, e-mail : Prmp_mcvdd@cadredevie.bj au plus tard le 09/01/2024 à 10 heures 00 précises (heure locale : GMT+1).

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de trois (03) trois jours ouvrables après la saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de trois (03) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de trois (03) jours spécifié ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Colonou, le 12 DEC 2023

Personne Responsable des Marchés Publics par intérim
Jacques Jacquessi YACOBI

[1] Lorsque l'avis à manifestation est international, la publication de l'avis doit être également effectuée dans plusieurs publications internationales

[4] La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

[7] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502-3621 Cotonou
BÉNIN
Tél. : +229 21 31 81 45 / 21 31 55 08
Prmp_mcvdd@cadredevie.bj

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)
POUR LA SELECTION D'UN BUREAU/CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT ANNUEL DES ACQUISITIONS POUR LES EXERCICES 2022, 2023 ET 2024 (AUDIT DE CLÔTURE) DU PAGEFCOM2.

MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Nom du projet : Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2)
Prêt FAD : N° 2100150037244 du 10 avril 2017
N° d'Identification du Projet : **P-BJ-AAD-004**
Numéro de l'avis : N°191/PRMP/MCVT/DGEFC/PAGEFCOM2/S-PRMP du 04-12-2023

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer les paiements éligibles au titre des services de consultance à confier à un Bureau/Cabinet qui sera chargé de **la réalisation de l'audit annuel des acquisitions pour les exercices 2022, 2023 et spécifiquement de l'exercice 2024 (audit de cloture)**.

2. L'objectif global de la mission est de réaliser l'audit des Etats Financiers du Projet (EFP) et de permettre à l'auditeur, d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation des acquisitions du projet **au cours des exercices 2022, 2023 et spécifiquement de l'exercice 2024 (audit de clôture).**

Le bureau/cabinet devra s'assurer spécifiquement de :

- Vérifier la conformité du processus de passation de marchés, d'appel d'offres et d'évaluation des offres avec les dispositions des AF, les Plans de passation de marchés, les dispositions de la loi et des règlements en matière de passation de marchés.
- Vérifier la conformité de la qualité technique et des quantités livrées conformément aux conditions du contrat tout en assurant la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles relatives aux réalisations.
- Des risques concernant le respect des principes de passation de marchés, le contrôle, les compétences et la capacité de gestion du personnel de l'OE, et plus généralement ceux liés au système national.
- Evaluer la capacité globale de l'OE qu'est le Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2) pour confirmer qu'elle est conforme à l'évaluation faite lors de la phase d'évaluation du projet. L'évaluation est fondée sur un triple processus de diligence raisonnable couvrant l'OE sur la base d'une évaluation des performances passées et des antécédents opérationnels.
- Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable (MCVT) invite les Consultants spécialisés spécifiquement en audit des marchés/acquisitions à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Le domaine d'activité (audit des marchés/acquisitions) doit être clairement inscrit dans le registre de commerce ou les statuts le cas échéant.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de l'inclure dans la liste restreinte.

La durée de la mission est de trois (03) mois, soit un (01) mois par exercice annuel.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection (Sélection au Moindre Cout : SMC) seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les Projets financés par la Banque en date d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org ».

4. Les consultants éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes de 8 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (heures locales) les jours ouvrables du lundi au vendredi au : à partir du 11/12/2023

Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), en face de l'Hyper Marché Kora
01 BP 3502
Tél. : 00 229 21 31 55 08
Courriel: Prmp_mcvdd@cadredevie.bj

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le 26 Décembre **2023 à 10 heures 00 minutes** (heure locale), et doivent porter expressément la mention « Ministre du Cadre de Vie et des Transports du Développement Durable », **« Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase II (PAGEFCOM2) : MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU/CABINET CHARGÉ DE LA REALISATION DE DE L'AUDIT ANNUEL DES ACQUISITIONS POUR LES EXERCICES 2022, 2023 et 2024 (AUDIT DE CLÔTURE) DU PAGEFCOM2 ».**

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à partir de 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Michel Kouèssi YACOBI

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

No 016 /2023/SIRAT/PRMP/DP_AUA/CP-FYA/CSPPR/S-PRMP

Acquisition de quatre (04) véhicules au profit du Pool PAPVS

Invitation à Soumissionner [IAS]

IAS N°	:	16 /2023/SIRAT/PRMP/DP_AUA/CP-FYA/CSPPR/S-PRMP
Acheteur	:	Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Projet	:	Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS)
Intitulé du Marché	:	Acquisition de quatre (04) véhicules au profit du Pool PAPVS
Pays	:	République du Bénin
Prêt/Crédit/Don	:	Prêt BAD et prêt AGTF
Méthode de passation de marché	:	Appel d'Offres Ouvert (AOO)
AOO N° :	:	F_PAPVS 1_71883 relatif à l'achat de (04) véhicules au profit du Pool PAPVS
Émis le	:	14 décembre 2023

BON À LANCER CCMP / SIRAT SA

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et un prêt de l'Africa Growing Together Fund (AGTF) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS). Le Gouvernement souhaite mettre en œuvre mettre des actions anticipées en vue de ***l'acquisition de quatre (04) véhicules au profit du Pool PAPVS.***

2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT), Entité d'exécution du Projet d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS), sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les **de quatre (04) véhicules au profit du Pool PAPVS *en lot unique.***

   La composition de la fourniture se présente comme suit :

   - Un (01) véhicule type station Wagon 4x4
   - Trois (03) véhicules type Pick-Up 4x4.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres International (AOI) ouvert telle que définie dans le « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail de 8 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée, et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en français peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous sans frais sous l'une des deux (02) formes suivantes :

   - soit par retrait sur clé USB (d'au moins 4 Go) dans les bureaux de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire à l'adresse ci-dessous ;
   - soit en manifestant leur intérêt pour le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) par courriel à l'adresse : prmp@sirat.bj.

   Il se verra transmettre par retour de courriel un lien leur permettant de télécharger le DAO.

BON À LANCER CCMP / SIRAT SA

6. Le délai de livraison des véhicules est de quatre-vingt-dix (90) jours. Les variantes ne sont pas autorisées.

7. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **08 février 2024** à **10 heures 00 (GMT+1).** La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **08 février 2024** à **10 heures 30 (GMT+1).**

8. Les offres doivent être accompagnées d'*« une Garantie de l'offre »* pour un montant de : Deux millions deux cent soixante (2 260 000) francs CFA.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT,
4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin
A l'attention de Monsieur Salifou MAMAN, Personne Responsable des Marchés Publics.
Téléphone : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55
Email : prmp@sirat.bj

Cotonou, le 14 décembre 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT,

Salifou MAMAN

SECTION I. AVIS DE PREQUALIFICATION

SOCIETE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRIOIRE (SIRAT SA)

RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR EN VUE DE LA CONCEPTION, LA REALISATION, ET LA GESTION DE LA PEPINIERE D'ESSENCES LOCALES DE LA VILLE UNIVERSITAIRE DE SEME CITY

Référence SIGMAP : T_PVTD_84571

Avis n° 17 **/2023/SIRAT/DG/PRMP/DP_AUA/CP/CSPPR/SP-PRMP du** 15/12/ **2023**

BON A LANCER

La création de pépinière d'essence locale de la ville universitaire de Sème City vise à assurer l'approvisionnement en plantes et en arbres adéquat et le renouvellement des parcs et jardins existants par des essences locales. Plus spécifiquement, les activités suivantes sont projetées :

- plantation des espèces endémiques (soin, bouturage et transplantation),
- définition des espèces d'arbres , palmiers, arbustes et plantes vivaces qui seront produits en sac de cultures hors sol avec du substrat de qualité (hauteur, largeur, entretien, irrigation),
- Stockage de déchet vert et production de composte ;
- Paillage issu de la taille végétal et entretien des espaces végétalisés de la ville.

Pour se faire, les prestations de l'opérateur qui sera retenu se déclinent comme suit :

- La conception ;
- La réalisation ;
- La gestion et l'exploitation ;
- Le renforcement de capacités des acteurs locaux et le transfert de compétences :

1. Le présent Avis de Pré-qualification fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) version 05, publié sur le portail web des marchés publics (www.marchés-publics.bj), le 12 septembre 2023.

2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds* afin de financer *le projet Semè City* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *de conception, réalisation, et gestion de la pépinière d'essences locales de la ville universitaire de Sèmè City.*

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Salifou MAMAN *la Personne Responsable des marchés Publics de la SIRAT SA ;courriel : prmp@sirat.bj* et prendre connaissance à titre gratuit des documents de préqualification au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse suivante :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 et aux heures suivantes : 8 h 00 à 12 h 30 minutes et de 14 h 00 à 17 h 30 minutes heure locale (GMT+1).

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de préqualification complet à compter du 18 Décembre 2023 .... Le dossier de préqualification en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse suivante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 et aux heures suivantes : 8 h 00 à 12 h 30 minutes et de 14 h 00 à 17 h 30 minutes *heure locale (GMT+1)*. Personne de contact : Monsieur Salifou MAMAN, Personne Responsable des Marchés Publics, courriel : prmp@sirat.bj.

BON A LANCER

Le dossier de préqualification sera adressé aux candidats à leurs frais par voie électronique. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

5. *Les exigences en matière de qualification sont :*

❖ ***Capacité technique et expériences :***

- - être une entreprise spécialisée dans le domaine du jardinage, entretien de l'espace vert, aménagement paysagers, justifié par le registre de commerce ou les statuts
- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale, membre d'un groupement, ou sous-traitant, au cours des cinq (05) dernières années (2018,2019,2020,2021,2022) et de l'année en cours, , au moins deux (02) marchés : l'un relatif à la création/conception de pépinières ou d'aires de productions végétales ou de jardin botanique, jardineries, jardins communautaires et l'autre relatif à la gestion des risques et des Impacts Environnemental et Social (ES) dans des travaux similaires. Chaque marché doit avoir une une valeur au moins égale à cent millions (100 000 000) de francs CFA ;

« Justifier par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception définitive ou de validation des services faits, signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer de personnel clé dont le profil et les expériences sont indiqués dans les DPP;

❖ ***Capacité financière :***

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) justifié par le formulaire d'information 8 (Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges);
- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2018,2019,2020,2021,2022), un chiffre d'affaires moyen annuel de deux cent millions (200 000 000) de francs CFA , Justifié par des états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts-Comptables Agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées.
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant en République du Bénin».

Voir le dossier de préqualification pour les informations détaillées.

BON A LANCER

6. Les demandes de préqualification devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original du dossier de candidature sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la PRMP SIRAT- 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage au plus tard le 17 Janvier 2024 **à 10 heures au plus tard (GMT+ 1). Le défaut de présentation de la candidature suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les demandes de préqualification qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes aux frais des soumissionnaires concernés. Elles doivent porter clairement la mention « **demande de préqualification pour le *recrutement d'un operateur en vue de la conception, la réalisation, et la gestion de la pépinière d'essences locale de la ville universitaire de Sèmè City ».***

7. Les demandes de préqualification (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après salle de réunion de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), sise dans l'immeuble SCI Trait d'Union, Von Obama Beach, Quartier Ahwanlèko, le 17 Janvier 2024 **à 11 heures précises (GMT + 1).**

Cotonou, le 15/12/ 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics de SIRAT SA,

SIRAT

Salifou MAMAN

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : UNIVERSITE NATIONALE D'AGRICULTURE

Objet : Acquisition de matériels et consommable pour le fonctionnement des unités d'application au profit des AME

Référence SIGMAP : F_UNA_83596

Avis n° : AAOON N° 002 **-2023/UNA/PRMP/CCMP/Ass.SP-PRMP du** 18/12/ **/2023**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *treize (13) octobre 2023*.

2. L'*Université Nationale d'Agriculture (UNA)[a obtenu dans le cadre de son budget* des fonds de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADeT), afin de financer la formation des Aspirants aux Métiers d'Enseignement (AME), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif à* ***l'acquisition de matériels et consommable pour le fonctionnement des unités d'application au profit des AME***.

3. L'UNA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir *la liste de* ***matériels et consommable pour le fonctionnement des unités d'application***.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

BON A LANCER
CCMP - UNA

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA), Monsieur Richard Yenoukoumè HOUNKPEVI, E-mail : richard.hounkpevi@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Service du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 1er Etage du Centre Universitaire d'Awaï (Kétou) de 8 heures trente à douze heures trente minutes (8h 00mn-12h 30mn) et de treize heures trente à dix-sept heures trente (13h 30mn-17h 00mn)..

6. Le délai de livraison est de deux (02) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

Critères d'ordre légal

- Ne pas être une entreprise en faillite ou en état de liquidation judiciaire ;
- Fournir une attestation de non exclusion de la commande publique ;
- Etre une entreprise à jour vis-à-vis du fisc et de la sécurité sociale.

a) Pour les anciennes entreprises :

BON A LANCER
CCMP - UNA

- **Capacité technique et expériences**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture de matériels et consommables ci-dessous commandés et listés dans les spécifications techniques, prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Fournir les documents tels que : la description des moyens matériels, les références techniques des matériels et consommables ;
- Avoir exécuté en tant que prestataire principal au moins un marché similaire au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022).

On entend par marché similaire, un marché d'acquisition de matériels et consommables listés ci-dessous et dont le montant équivalent hors taxe est égal à 30% du montant de l'offre justifié obligatoirement par des preuves de réalisation suffisante de ses marchés en copies légalisées (attestations de bonnes fin d'exécution ou Procès-Verbal de réception appuyé par les copies des contrats surtout, etc…).

- **Capacité financière**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) dans les formes prescrites par la législation en vigueur ;

- Disposer d'avoir liquides sous formes de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre prouvés par une attestation d'une banque ou organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des finances.

b) Pour les entreprises naissantes :

BON A LANCER CCMP - UNA

- **Capacité technique et expériences**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture de matériels et consommables ci-dessous commandés et listés dans les spécifications techniques, prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Fournir les documents tels que : la description des moyens matériels, les références techniques des matériels et consommables ;
- Fournir la preuve qu'elles disposent d'un personnel d'encadrement technique et compétent à affecter à l'exécution du marché justifiée par des curriculums vitae, des attestations de travail et des diplômes.

- **Capacité financière**

- Fournir le bilan d'ouverture, les états financiers de leurs années d'existence et l'assurance de risque professionnel ;

- Disposer d'avoir liquides sous formes de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre prouvés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des finances.

BON A LANCER CCMP - UNA

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ……/……/*2023* . Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'UNA sis au 1er étage du Centre Universitaire d'Awaï (Kétou). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par acheminement à domicile par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Service Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) sis au 1er étage du Centre Universitaire d'Awaï (Kétou) au plus tard le 08/01/2024 à ……h 00 min, heure locale.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du rectorat annexe sis à **Awaï (kétou)** au premier étage le 08/01/2024 à partir de 10 **heures 00 min**.

11. L'offre doit comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **huit cent sept mille deux cent trois (807.203) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. L'offre devra demeurer valide pendant une durée de *trente (30)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics par intérim,

Université Nationale d'Agriculture – La Personne Responsable des Marchés Publics (U. N. A)

Ir Richard Yénoukoumê HOUNKPEVI

BON A LANCER CCMP - UNA

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE HUBERT KOUTOUKOU MAGA**

Objet : **Acquisition de climatiseurs, de matériels électriques et de fournitures électriques et de plomberie au profit du CNHU-HKM (lot 1à 3).**

Référence SIGMAP : F_DG_70099

Avis n° 66/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national sans préqualification

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *17 Novembre 2023.*

BON A LANCER

2. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga *a obtenu dans le cadre de son budget* des fonds, afin de financer *son plan de travail annuel*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché numéro F_DG_70099 *relatif à l'acquisition* de climatiseurs, de matériels électriques et de fournitures électriques et de plomberie au profit du CNHU-HKM (lot 1à 3).

3. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des climatiseurs, des matériels électriques et des fournitures électriques *et de plomberie* répartis en trois (03) lots ainsi qu'il suit :

- *Lot 1 :* Acquisition de climatiseurs au profit du CNHU-HKM ;
- *Lot 2 :* Acquisition de matériels et fournitures électriques au profit du CNHU-HKM;
- *Lot 3 :* Acquisition de fournitures de plomberie au profit du CNHU-HKM.

Les offres doivent porter clairement la mention « DAO N° F_DG_70099 relatif à l'Acquisition de climatiseurs, matériels électriques et de fournitures électriques et de plomberie au profit du CNHU-HKM» lot n° …A N'OUVRIR QU'EN SEANCE.

L'attribution se fera par lot et aucune variante technique n'est autorisée.

Un candidat peut soumissionner à plusieurs lots et en être attributaire s'il présente les offres économiquement les plus avantageuses.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Mahugnon Codjo Saluc EDAH**, Personne Responsable des Marchés Publics du CNHU-HKM, Tél. : **+229 60 57 79 28**, mail : **prmp.cnhu.hkm@gmail.com** et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les soirs de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heure locale à compter du 11/12/2023.

6. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires au minimum et soixante (60) jours calendaires au maximum pour chacun des lots 1 à 3.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels de froid et ou de climatiseurs (lot 1), matériels et ou fournitures électriques (lot 2) et de la plomberie (lot 3) clairement définie par les statuts ou le RCCM ;

- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2020 ; 2021 et 2022) y compris l'année en cours (2023), au moins deux (02) marchés similaires de :

  ✓ fourniture de matériels de froid et ou de climatiseurs d'un montant d'au moins **trente-neuf millions quatre-vingt-dix-neuf mille six cents (39099600)** francs CFA HTVA chacun, prouvés par une copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour **le lot 1**;

  ✓ matériels et ou fournitures électriques d'un montant d'au moins **quarante-neuf millions cinq cent quatre-vingt- quatorze mille quatre cents (49 594 400) francs CFA HTVA** chacun, prouvés par une copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour **le lot 2**;

  ✓ fourniture de plomberie d'un montant d'au moins **vingt-neuf millions neuf cents quatorze mille (29 914 000) francs CFA HTVA** chacun, prouvés par une copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception , signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé **pour le lot 3**.

BON A LANCER

- Capacité financière :

- Disposer d'avoirs liquides, de fonds propres ou de lignes de crédits d'un montant de **quarante-huit millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cent (48 874 500) FCFA pour le lot 1 ; soixante et un millions neuf cent quatre-vingt-treize mille (61 993 000) FCFA pour le lot 2, trente-sept millions trois cent quatre- vingt douze mille cinq cent (37 392 500) FCFA** pour le lot 3 justifiés par une attestation de banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ; **ou** disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen HTVA d'un montant de **quarante-huit millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cent (48 874 500) FCFA pour le lot 1 ; soixante et un millions neuf cent quatre-vingt-treize mille (61 993 000) FCFA pour le lot 2, trente-sept millions trois cent quatre- vingt douze mille cinq cent (37 392 500) FCFA pour le lot 3.**

- Fournir les états financiers certifiés des trois dernières (2020, 2021 et 2022) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECCA et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant mention DGI doivent être en originale ou en copies légalisées.

b) Pour les entreprises naissantes :

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels de froid et ou de climatiseurs (lot 1), matériels et ou fournitures électriques (lot 2) et de la plomberie (lot 3) clairement définie par les statuts ou le RCCM ;

- Disposer d'un technicien industriel titulaire du Diplôme de Technicien Industriel (DTI) Option Froid et climatisation ayant au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles prouvées par le diplôme et les attestations de travail **(lot1)** et ayant exécuté au moins deux (02) marchés similaires prouvés par les attestations de travail signées par les personnes habilitées ; Les années de stage professionnel ne seront pas décomptées **(lot 1).**

- Disposer d'un technicien industriel titulaire du Diplôme de Technicien Industriel (DTI) Option électricité ou du Baccalauréat F3 ayant au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles prouvées par le diplôme et les attestations de travail (lot 2) et ayant exécuté au moins deux (02) marchés similaires prouvés par les attestations de travail signées par les personnes habilitées ; les années de stage professionnel ne seront pas décomptées **(lot 2).**

BON A LANCER

- Disposer d'un plombier titulaire du diplôme de CAP ou CQM ou CQP + cinq (05) ans d'expériences professionnelles dûment prouvées par le diplôme et les attestations de travail ou de service fait signés par les personnes habilitées (lot 3) ; les années de stage professionnel ne seront pas décomptées **(lot 3).**

- Capacité financière :

- Disposer d'avoirs liquides, de fonds propres ou de lignes de crédits d'un montant de **quarante-huit millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cent (48 874 500) FCFA pour le lot 1 ; soixante et un millions neuf cent quatre-vingt-treize mille (61 993 000) FCFA pour le lot 2, trente-sept millions trois cent quatre- vingt douze mille cinq cent (37 392 500) FCFA pour le lot 3** justifiés par une attestation de banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ; ou fournir une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité d'un montant au moins égale à **cinquante-trois millions sept cent soixante et un mille neuf cent cinquante (53 761 950) francs CFA pour le lot 1; soixante-huit millions cent quatre-vingt-douze mille trois cent (68 192 300) FCFA pour le lot 2 ; Quarante et un millions cent trente et un mille sept cent cinquante (41 131 750) FCFA pour le lot 3.**

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés des années d'exercice présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECCA et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant mention DGI doivent être en originale ou en copies légalisées.

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 11/12/2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou-Bénin au plus tard le 12/01/2024 à 10 heures 00 minute . **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou-Bénin au plus tard le 12/01/2024 à 10 heures.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre cent quatre-vingt-huit mille sept cent quarante-cinq (488 745) FCFA pour le lot 1; six cent dix-neuf mille neuf cent trente (619 930) francs CFA pour le lot 2 et trois cent soixante-treize mille neuf cent vingt-cinq (373 925) francs CFA pour le lot 3 .** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***90* jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 08/12/2023

La Personne responsable des marchés publics,

BON A LANCER

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Mahugnon Codjo Saluc EDAH

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA

Objet : Fourniture et installation des équipements pour l'extension du réseau des fluides médicaux du CNHU-HKM

Référence SIGMAP : F_DG_83830

Avis n° : 042/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/SA

Identification de la procédure : appel d'offres ouvert sans pré-qualification

BON A LANCER

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 novembre 2023.

2. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga *a obtenu dans le cadre de son budget* des fonds, afin de financer *son plan de travail annuel gestion 2023,* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif à la fourniture et installation des équipements pour l'extension du réseau des fluides médicaux du CNHU-HKM.*

3. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des équipements pour l'extension du réseau des fluides médicaux *en un lot unique ; aucune variante technique n'est autorisée.*

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne responsable des marchés publics ;* Email : prmp.cnhu.hkm@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA , Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de 8 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures de Cotonou à compter du 11/12/2023.

6. Le délai de livraison est de **soixante (60) jours au minimum et quatre-vingt-dix jours (90) jours au maximum.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans l'importation, la commercialisation d'équipements médicaux clairement définis par le RCCM ou les statuts;

- Avoir une autorisation en cours de validité du ministère de la Santé pour la commercialisation, l'importation et la détention d'équipements médicaux ;

- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires de d'installation de réseaux de distribution de fluides médicaux d'un montant au moins égal à cent dix-huit millions quatre cent mille (118 400 000) FCFA chacun justifié par les procès-verbaux de réception et ou attestations de bonne fin d'exécution, une copie des pages de garde et de signature de contrat signés par les maitres d'ouvrage ou leur représentants;

BON A LANCER

- Avoir l'autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné pour la commercialisation des équipements médicaux proposés ;

- Disposer d'un technicien supérieur en maintenance biomédicale de niveau BAC + (03) ans spécialisés en fluide médicaux affectés à l'exécution du marché et ayant une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont deux (02) dans l'exécution de marchés similaires de fournitures d'équipements médicaux justifiés par les attestations de travail ou de service fait, les années de stage professionnel ne seront pas décomptées.

- Capacité financière :

- Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent quarante-huit **millions (148 000 000) FCFA** sur la base des états financiers des exercices (2020, 2021 et 2022) certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de

l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés ou disposer de liquidité sous forme de fonds propres et/ou de ligne de crédit à hauteur de cent quarante-**huit millions (148 000 000) FCFA**.

b) Pour les entreprises naissantes :

BON A LANCER

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans l'importation, la commercialisation d'équipements médicaux clairement définis par le RCCM ou les statuts;

- Avoir une autorisation en cours de validité du ministère de la Santé pour la commercialisation, l'importation et la détention d'équipements médicaux ;

- Avoir l'autorisation du Fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné pour la commercialisation des équipements médicaux proposés ;

- Disposer d'un ingénieur en maintenance biomédicale de niveau (BAC+05ans) dans le domaine de la maintenance biomédicale affectés à l'exécution du marché disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en générale et (02) ans dans l'exécution de marchés similaires d'installation de réseaux de fluides médicaux justifiés par les attestations de travail ou de service fait et les copies des marchés similaires exécutés, les années de stage professionnel ne seront pas décomptées ;

- Capacité financière :

- Fournir une attestation de capacité financière, d'une valeur de **cent quarante-huit millions (148 000 000) FCFA** délivrée par une banque agréée au Bénin, prouvant qu'elles disposent de liquidités ou de lignes de crédits pour l'exécution du marché ;

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque contractuel de montant minimum égal à **cent soixante-deux millions huit cent (162 800 000) FCFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 11/12/2023 . Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou-Bénin au plus tard le 04/01/2024 à 10 heures 00 minute . **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou-Bénin au plus tard le 04/01/2024 à 10 heures.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **un millions quatre cent quatre-vingt mille (1 480 000) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***90* jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou le 06/12/2023

La Personne responsable des marchés publics,

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Saluc Mahugnon Codjo EDAH

Equipe de rédaction

Directrice de Publication
Chérifatou ALI YERIMA

Rédacteur en Chef
Arsène Dossou DAGA

Rédacteurs
Donatien JOHNSON
Albert YAKPE
Hadi BABA

Le chargé de Publication
Lionel SOHOUDJI

Abonnement & Publicité
Service de l'Information et des Statistiques

Tiré sur les presses de l'ONIP

Exemplaires téléchargeables
www.marches-publics.bj

GRILLE DES TARIFS ABONNEMENT

OFFRE SPECIAL LANCEMENT
1 AN 16 000 F CFA au lieu de 24 000 F soit 25% de réduction
6 mois 10 200 F CFA au lieu de 12 000 F soit 15% de réduction
3 mois 5 400 F CFA au lieu de 6 000 F soit 10% de réduction

Recevez Le journal des Marchés Publics chez vous :
◊ à la Maison
◊ dans votre Boîte Postale
◊ dans votre Boutique
◊ partout où vous le souhaitez.

Le journal des Marchés Publics,
le journal qu'il vous faut,

Abonnez-vous
Au
Journal des Marchés Publics

1 an = 48 numéros
6 mois = 24 numéros
3 mois = 12 numéros

Vous bénéficierez
Des tarifs promotionnels :
10 à 25%

CONDITIONS DE PUBLICATION

Transmettre à la DNCMP :

1- La version signée des avis à publier;

2- La version électronique en word des avis à publier;

3- La copie de la quittance de versement des frais de publication (50.000F CFA par avis).

Compte Journal Marché Public (Trésor Public)
N° de compte : 000000109417

POINT DE VENTE

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
et les Directions Départementales de Contrôle des Marchés Publics.